



Jim Sumikay

C'est parti !
L'Agence d'évaluation de la qualité de
l'enseignement supérieur sur de nouveaux rails
Page 2

Palais des princes-évêques
Edition de prestige pour un édifice remarquable
Page 5

CHU
Le plan COS prend forme
Page 5

HEC-ULg
Le nouveau directeur est connu
Page 9

Okapi Sciences
Une spin-off chez les vétérinaires
Page 9

3 questions à
Gustave Moonen, doyen de la faculté de Médecine,
à propos du *numerus clausus*
Page 12

Mieux vieillir

Une enquête européenne prépare l'avenir

L'Europe est aujourd'hui le continent avec la plus forte proportion de citoyens âgés. Seul le Japon connaît une évolution similaire de sa pyramide des âges, avec une proportion grandissante des 50 ans et plus. En Belgique, les seniors constituent 35% de la population. Pour mieux les connaître et orienter les politiques à suivre, l'Europe s'est dotée d'un outil statistique ambitieux sous la forme d'une énorme base de données suivant à la trace plus de 40 000 personnes dans 15 pays européens : Share.

Voir page 3

Qualité de l'enseignement supérieur

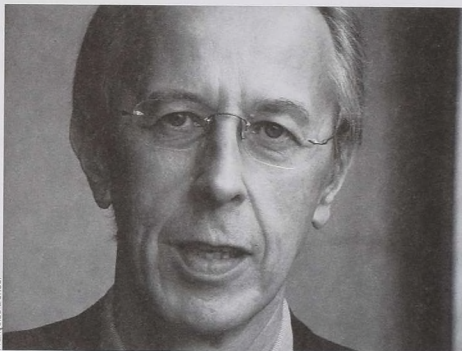
L'Agence d'évaluation va permettre une meilleure visibilité de nos établissements

Soucieuse de satisfaire aux exigences de l'Union européenne (UE) en matière d'enseignement, la ministre Marie-Dominique Simonet n'a pas hésité à réformer l'Agence d'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES). Un décret paru en février 2008 en atteste : l'Agence, qui répond maintenant aux critères de l'European Network for Quality Assurance in Higher Education (ENQA), est sur les rails. Avec le Pr Freddy Coignoul aux commandes.

Rétroactes

Tout part du décret de Bologne. Souvenez-vous : l'UE affiche alors – nous sommes en 1999 – sa volonté de clarifier l'offre des formations supérieures. Outre la réforme "3-5", elle impose à chaque Etat membre de mettre sur pied une agence indépendante chargée d'évaluer la qualité des formations. En Communauté française de Belgique, l'Agence fut portée sur les fonts baptismaux en 2004. « Elle souffrait cependant de quelques erreurs de jeunesse, commente le Pr Coignoul. Le décret de février va lui permettre à présent de fonctionner selon les modalités prescrites par les autorités européennes. »

Sans entrer dans les arcanes administratifs, notons qu'elle a gagné en indépendance vis-à-vis du gouvernement de la Communauté française, qu'elle est présidée par un représentant d'une Université ou d'une Haute Ecole et qu'elle dispose d'une cellule exécutive. Son comité de gestion, composé de 25 membres, élit le président et le vice-président (Anne-Marie Moniotte, directrice de la Haute Ecole Helmo). Notons aussi que le fonctionnaire dirigeant la cellule exécutive, Cathy Duyckaerts, a été directrice de l'Institut d'enseignement de promotion sociale de la Communauté française à Uccle.



Le Pr Freddy Coignoul, nouveau Président de l'AEQES

L'objectif premier – rappelons-le une fois encore – est bien d'évaluer la qualité de notre enseignement supérieur, « non de sanctionner ni d'opérer un classement », insiste le nouveau président. L'Agence a pour mission de garantir le développement de la qualité des cursus de tous les établissements et de faire des propositions en vue d'accroître la cohérence de l'offre générale. « Nous avons le devoir d'informer le gouvernement, continue le Pr Coignoul, mais nous avons aussi un droit d'initiative et je serai attentif à formuler des suggestions pour améliorer la qualité globale de notre enseignement supérieur. » Car l'enjeu n'est pas communautaire, il est européen. « Il y a 16 millions d'étudiants en Europe et 4000 institutions, observe Freddy Coignoul. En Communauté française, 160 000 étudiants se répartissent dans un grand nombre d'établissements. Pour exister sur la carte européenne, nous devons faire preuve de la qualité de nos formations et leur assurer une visibilité maximale. »

A l'heure actuelle, l'Agence organise, de manière transversale, l'évaluation des 1^{er} et 2^e cycles. « Nous faisons en sorte que les mêmes experts examinent toutes les formations d'une filière, reprend le Pr Coignoul. Et nous sommes en train de revoir la liste d'indicateurs pour mesurer, de façon spécifique, la qualité de chaque cursus. » Un rapport sera ensuite remis aux établissements, relevant points forts et points faibles. Fait nouveau – selon les termes du décret, l'évaluation est à présent obligatoire pour tous les enseignements et le rapport des experts sera mis en ligne de façon à informer largement le public. « Si une direction s'y oppose, précise le Pr Coignoul, une mention du style "l'établissement refuse de mettre le rapport d'évaluation en ligne" sera indiquée sur le site. »

L'union fait la force

Il y a quatre ans, la création de l'Agence avait, inévitablement, généré quelques tensions entre les opérateurs d'enseignement, mais les réunions se succédant dans une ambiance constructive, elles se sont apaisées graduellement. Et la désignation de deux Liégeois à des postes importants en constitue sans doute une preuve...

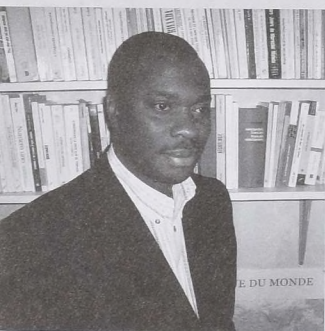
Patricia Janssens

Contacts : informations sur le site www.aeqes.be

carte BLANCHE

Le défi de la paix

Goma, dernier écueil pour un Congo démocratique ?



Bob Kabamba

2006 aura été l'année de la République démocratique du Congo (RDC). Après une guerre qui aura causé la mort de plus de 5,4 millions de personnes*, des élections démocratiques attendues depuis plus de 40 ans ont pu être organisées. Elles ont permis la mise en place de nouvelles institutions politiques : un président élu, un parlement composé des députés nationaux et des sénateurs élus, des assemblées provinciales légitimes, des exécutifs nationaux et provinciaux investis. On aurait pu penser que la RDC allait quitter la rubrique des catastrophes humanitaires et des conflits majeurs pour prendre sa place dans le concert des nations démocratiques. Malheureusement, encore une fois, l'est du pays non pacifié est le théâtre de nouvelles violences. Ces violences sont le fait aussi bien des soldats gouvernementaux que des groupes armés dont celui du général déchu Laurent Nkunda, actif dans le Nord-Kivu. L'est de la RDC est la manifestation de ce que le Pr Nouschi qualifie de "fractures du système local"*** car le territoire, la frontière, l'identité nationale, l'autorité étatique y sont les plus fragiles.

En septembre 2007, pour résoudre cette problématique et retrouver l'intégrité du territoire, le gouvernement congolais opte dans un premier temps pour l'option militaire malgré les mises en garde de la communauté internationale. Des milliers de militaires de l'armée gouvernementale sont mobilisés et déployés dans la province du Nord-Kivu contre la milice de Nkunda. Après de violents combats, l'armée congolaise enregistre quelques succès mais, assez rapidement, l'offensive militaire se solde par une sévère défaite. La RDC justifie cette déroute par l'absence d'appui de la Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo (Monuc). Celle-ci dispose de plus de 17 000 hommes dont 6000 positionnés dans l'Est du pays où elle agit sous le chapitre 7 de la Charte

des Nations unies. Sa mission est donc, notamment, de protéger les populations civiles.

Après cette défaite, le gouvernement congolais change de politique et opte pour des négociations. Une grande conférence est organisée à Goma en janvier 2008. Cette "Conférence sur la paix, la sécurité et le développement du Nord et du Sud-Kivu" rassemble plus de 1300 participants dont des représentants de toutes les couches de la population. Son objectif est de faire des propositions au gouvernement de la République sur les voies et moyens de jeter les bases d'une paix durable et d'un développement intégral dans les Kivus. Elle s'est achevée par la signature d'un acte d'engagement par toutes les parties concernées ainsi que par l'adoption de recommandations et de résolutions sur des questions politiques, humanitaires et de développement. La signature de ces textes ne résout pas, bien entendu, les problèmes de sécurité, de paix et de développement des deux provinces. Un nouveau défi se profile : leur mise en œuvre n'est ni suffisamment garantie, ni concrétisée et leur appropriation par la population est au point mort.

Par ailleurs, la Conférence a aussi traité de la question du désarmement des groupes armés étrangers et nationaux. Les rebelles hutus rwandais présents sur le territoire congolais ne furent pas représentés, car non originaires du Kivu. Ceux-ci ont déclaré ne pas se sentir liés par les décisions et recommandations de la Conférence, tandis que la milice de Laurent Nkunda et les autres groupes armés tentèrent de détourner l'essentiel des travaux à leur avantage.

Cette conjonction d'intérêts divergents devait fatalement déboucher sur une confrontation entre ces différents groupes et l'armée congolaise. Le désastre humanitaire tant redouté est arrivé : deux millions de dépla-

cés internes, des centaines de morts, réapparition des épidémies dans les camps de déplacés. La Monuc se révèle incapable d'agir pour protéger les populations civiles. Une fois de plus, ses insuffisances apparaissent au grand jour : les troupes engagées sur le terrain n'assument pas leur responsabilité, car elles ne dépendent pas du commandement onusien mais bien de leurs gouvernements respectifs. Cette dispersion de l'autorité rend toute coordination militaire hasardeuse. Des violations graves de droits de l'homme se déroulent impunément, au vu et au su des troupes onusiennes censées y mettre fin. Ainsi se pose à nouveau la question des mandats des différents Casques bleus engagés sur des terrains difficiles comme la RDC. Sont-ils suffisants, crédibles et efficaces ?

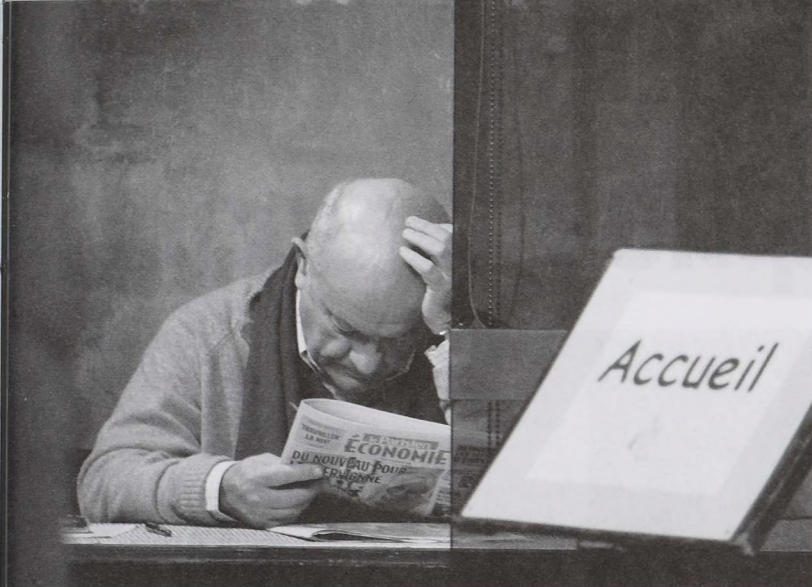
Pour relancer le processus de paix et offrir à la population une sécurité minimale et de vraies perspectives de développement, deux pistes majeures s'avèrent incontournables. D'une part, il faut exercer une réelle pression diplomatique, politique, mais aussi militaire auprès des différents acteurs impliqués, notamment grâce à l'envoi de troupes européennes dans cette partie du pays (à l'image de l'opération belgo-franco-allemande, dite "opération Artemis", qui a permis la pacification de Bunia, ravagée par la violence pendant plusieurs années). D'autre part et parallèlement, il est primordial de restructurer l'armée congolaise et de la transformer en une armée républicaine. Les coûts, politiques et financiers, sont élevés et les difficultés sont "vertigineuses" mais la paix est à ce prix.

Bob Kabamba

chargé de cours au département de sciences politiques

* International Rescue Committee, Mortalité en République démocratique du Congo. La Crise continue, Kinshasa, mai 2008.

*** Marc Nouschi, Lexique de géopolitique, Paris, Armand Colin, 1998, p.38.



Papyboom

Les 50 ans et plus au cœur d'une enquête européenne

La population européenne vieillit. Aujourd'hui déjà, la "vieille Europe" est le continent avec la plus forte proportion de citoyens âgés et la tendance va se renforcer au cours de ce siècle. Seul le Japon connaît une évolution similaire de sa pyramide des âges, avec une proportion grandissante des 50 ans et plus (déjà 35% de la population belge actuelle). Les causes sont connues : fécondité en berne et allongement de l'espérance de vie. Mais les conséquences accentuent les défis et posent de nouvelles questions : quelle place pour les travailleurs "âgés" ? Quel impact la retraite a-t-elle sur la santé (et inversement) ? Comment prendre en charge la dépendance, et avec quelles répercussions sur les budgets sociaux ?

Troisième édition

Pour mieux connaître cette population en croissance et orienter les politiques à suivre, l'Europe s'est dotée d'un outil statistique ambitieux, Share*, sous la forme d'une énorme base de données suivant à la trace plus de 40 000 personnes de 50 ans et plus dans 15 pays européens. Cette grande enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe vient d'entamer sa troisième vague (la première date de 2004-2005) et mobilise des chercheurs partout en Europe. Pour la Belgique francophone, c'est le Pr Sergio Perelman qui en a la responsabilité au nom du Crepp, le Centre de recherche en économie publique et de la population (l'université d'Anvers s'occupant du volet flamand). Déjà bien connue pour la réalisation du "Panel démographie familiale", l'équipe du PSBH (celle de Marie-Thérèse Casman) s'occupe, quant à elle, de la collecte des données auprès d'un échantillon de 1200 personnes actuellement (800 ménages environ en Wallonie et à Bruxelles), toujours le même afin de suivre l'évolution des résultats. Les questions posées aux sondés, très diverses, sont les mêmes, quel que soit le pays. Elles concernent l'emploi, la santé physique et mentale, les revenus, le patrimoine, les liens sociaux et familiaux, les activités non professionnelles, etc. L'enquête comprend aussi des tests physiques (force du poignet, spiromètre, etc.) et cognitifs (mémoire, aisance verbale, etc.). L'enquête en cours (2008-2009) s'intéresse aux parcours de vie.

Pendant européen des bases de données américaine HRS et anglaise Elsa, Share est ainsi, comme le souligne Sergio Perelman, « un laboratoire vivant du vieillissement en Europe », une référence que plus de 1000 chercheurs dans le monde a déjà exploitée – les données leur sont accessibles gratuitement en ligne – pour nourrir de nouvelles études en sciences humaines (économie, sociologie, démographie, santé publique,

psychologie, etc.). Le projet répond à une préoccupation si vitale que l'Union européenne a décidé de le pérenniser en lui octroyant le statut d'infrastructure de recherche en sciences humaines. Mais si l'Europe assume une grande part du financement, il appartient aussi aux Etats de soutenir le projet. En Belgique, c'est le cas via la Politique scientifique fédérale. « Les discussions sont en cours pour la reconduction des crédits dans les prochaines années en y associant d'autres institutions », explique le Pr Perelman.

Nouvelles données, nouvelles questions

Avec Share, les chercheurs disposent de données précieuses pour apporter des éléments de réponses à des problématiques nouvelles. Dans sa thèse de doctorat en sciences économiques à l'Ulg, Eric Bonsang a notamment étudié les relations entre aides formelle et informelle dans la prise en charge des parents devenus dépendants.

La question centrale est celle de la substitution : comment l'aide informelle (celle des enfants, gratuite) peut-elle remplacer l'aide formelle (celle de services professionnels, payants) ? Alors que le nombre des 80 ans et plus va quintupler dans les 30 prochaines années, c'est un véritable enjeu pour des pouvoirs publics confrontés à la perspective d'une explosion des coûts de la dépendance (au point d'imaginer une nouvelle branche de la sécurité sociale, l'assurance-dépendance).

Favoriser des politiques permettant aux enfants de s'occuper davantage de leurs parents serait une piste, mais avec quelle efficacité ? « La substitution serait loin d'être toujours le cas, constate Eric Bonsang, qui a produit des statistiques très détaillées à partir des données Share. Certes, il y a substitution pour l'aide formelle non qualifiée (les courses, le ménage, etc.), sauf si la dépendance est forte. Par contre, pour l'aide formelle qualifiée (les soins infirmiers essentiellement), on n'observe pas de substitution mais plutôt une complémentarité : le temps consacré par les enfants à leurs parents, très dépendants ou moins, sert alors à mobiliser davantage d'aide formelle. » C'est-à-dire à utiliser plus de services professionnels.

Une voie de recherche interdisciplinaire prometteuse est née grâce à Share et au support de l'action de recherche concertée (ARC) "Santé et Retraite" réunissant neuropsychologues (Stéphane Adam et Sophie Germain) et économistes (Eric Bonsang et Sergio Perelman)**. Elle porte sur l'évolution des capacités cognitives face au vieillissement. Il est connu que le déclin des capacités cognitives est associé au vieillissement,



Les données Share concernent la santé, le vieillissement et la retraite en Europe

mais ce déclin n'est pas uniforme : il dépend de nombreux facteurs comme le niveau d'éducation, le maintien d'activités intellectuelles ou physiques... Ces facteurs constituent ainsi une forme de "réserve cognitive" permettant de limiter ou retarder les effets du vieillissement sur les capacités cognitives et même l'apparition de symptômes liés à des maladies neurologiques telles que la maladie d'Alzheimer.

Mais qu'en est-il de l'effet de la retraite sur l'évolution de leurs fonctions cognitives ? Les données Share permettent pour la première fois d'envisager réellement cette question et de porter un regard différent sur les conséquences des départs anticipés à la retraite. « Le fait d'être inactif est en effet significativement associé au déclin de la réserve cognitive », analyse Eric Bonsang. Par exemple, des résultats obtenus par l'équipe liégeoise montrent que le vieillissement cognitif d'une personne de 60 ans inactive depuis moins de cinq ans par rapport à un travailleur du même âge est accéléré de 1,3 année pour des fonctions exécutives (qui permettent de s'adapter à des situations non routinières ou complexes) et de 1,22 année pour la mémoire épisodique. Et cet effet s'accroît quand la personne a quitté la vie professionnelle depuis plus longtemps ou quand elle n'a jamais exercé d'activité professionnelle. Par contre, poursuivre des activités non professionnelles (associatives, formation, etc.) ou faire de l'exercice physique peut retarder le vieillissement de cette même personne de 1,84 à 3,23 années.

Prises en charge

Ces résultats suggèrent que parmi les coûts et les bénéfices escomptés des retraites anticipées, il faut intégrer des coûts plus précoces et durables de prise en charge de la dépendance. C'est la face sombre des prépensions ! A l'inverse, on pourrait aussi conclure – mais les chercheurs sont prudents – que maintenir plus longtemps une activité professionnelle peut, sous certaines conditions, reculer le déclin des capacités cognitives. Et plus globalement, alors que relever le taux d'emploi des personnes âgées est un objectif politique en Europe, les chercheurs analysent comment le système social, de santé ou de soins à long terme peut favoriser la participation au marché du travail, et inversement, comment celle-ci peut contribuer à une vie en bonne santé et autonome.

D'autres analyses encore confirment également que la consommation des 50 ans et plus est assez équilibrée dans l'ensemble de l'Union, les inégalités de revenus étant en partie corrigées par les filets de protection sociale. Par contre, les inégalités de patrimoine sont, elles, très fortes. Mais de grandes disparités apparaissent entre

les pays du Nord – très égalitaires – et le reste de l'Europe, la plupart de ces différences s'expliquant par le niveau de développement de la protection sociale et par les systèmes nationaux de régulation du travail des 50 ans et plus.

Réunis récemment à Bruxelles, les chercheurs ont fait le point auprès des représentants des institutions, nationales et européennes, sur les informations disponibles à l'issue de la deuxième vague de Share. La réunion débordait le cadre scientifique car, si Share est un formidable observatoire, il doit surtout aider les décideurs à bien préparer l'avenir des citoyens européens vieillissants. Autant que les informations soient bien partagées !

Didier Moreau

* Le projet Share (Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe) est consultable sur le site www.share-project.org. Le Pr Sergio Perelman est le Country Team Leader pour la Belgique francophone.

** Le projet ARC "Santé et Retraite" associe le service de neuropsychologie (Dr Fabienne Collette et Pr Thierry Meulemans) et le Crepp (Prs Alain Joustens, Sergio Perelman et Pierre Pestiaux).

Contacts : tél. 04.366.30.98, courriel sergio.perelman@ulg.ac.be

Quelques constats

La quantité de données Share successives permettent de dresser un portrait des 50 ans et plus en Europe. Quelques exemples de résultats obtenus à l'issue de la deuxième vague d'enquêtes sur 40 000 personnes dans 15 pays.

La santé

Les Européens du nord sont plus riches et en meilleure santé mais ceux du sud vivent plus longtemps. Les personnes à faible niveau d'éducation ont 50% de risques de plus d'être obèses.

L'emploi

Les individus en bonne santé prennent leur retraite deux ans plus tard que ceux ayant une mauvaise santé ; dépenser 3% des revenus du travail dans la prévention santé permettrait aux personnes de rester actives plus longtemps, donc d'économiser sur les retraites.

Les réseaux sociaux et familiaux

Transferts financiers : les parents ont tendance à donner à leurs enfants au nord tandis qu'ils ont tendance à recevoir de leurs enfants au sud. 10% des 50 ans et plus exercent une activité bénévole, mais le bénévolat est plus fréquent en Scandinavie et aux Pays-Bas qu'en Espagne ou en Grèce.

S'ouvrir au monde

De l'intérêt des missions à l'étranger

Depuis quelques années, les Recteurs des grandes universités belges sont invités à accompagner le roi Albert II dans ses déplacements officiels à l'étranger. En novembre, le Roi et la Reine se sont rendus en Inde en compagnie d'une importante délégation belge dont faisait partie Bernard Rentier. Une belle occasion pour l'ULg de conclure des accords de partenariat avec des institutions universitaires et centres de recherche indiens. A l'heure de la mondialisation de la recherche et de l'enseignement, des collaborations de pointe avec ces géants émergents sont stratégiquement indispensables pour notre Université.

Synergies gagnantes

A côté des missions royales, d'autres initiatives très positives de la ministre Marie-Dominique Simonet ont permis à l'ULg d'être associée à des voyages et missions ministérielles dans des pays émergents ou partenaires de la Communauté française (CFB). Ces propositions sont saisies par l'université de Liège, qui y trouve des occasions de renforcer sa stratégie de rayonnement dans ces pays. Depuis un an, le Brésil, le Chili, le Mexique et le Québec ont été visités par ces délégations académiques accompagnant la ministre.

La présence ministérielle met au service des universités de la Communauté française des moyens publics nouveaux (européens, nationaux ou de la CFB) et permet d'activer les moyens financiers et de soutien existants dans le pays visité, en les dirigeant de manière préférentielle vers nos institutions. Indiscutablement, l'ULg trouve là une occasion de rassembler tous les acteurs qui collaborent avec une institution de la zone géographique visitée. L'intérêt, en termes de recherche, est donc de capitaliser tous les moyens possibles pour les équipes de recherche : établir des contacts sur place est toujours susceptible

de nourrir les projets. Parfois aussi, la recherche trouve dans des pays émergents un terrain de recherche scientifique inédit : telle prévalence médicale pratiquement éradiquée chez nous, mais importante au Vietnam ; diversité écologique et biotechnologie innovantes à partir d'une présence en Amazonie brésilienne, etc.

L'objectif visé par l'ULg est d'accroître sa recherche scientifique en synergie avec son partenaire, sans pour autant en supporter l'intégralité des coûts. Les professeurs et équipes collaborent alors sur des colloques communs, des co-publications, des projets de recherche... Ces accords, en faisant travailler deux équipes de concert, créent des flux de mobilité qui donnent aux chercheurs la dimension internationale indispensable à leur carrière. Des complémentarités peuvent être trouvées entre les institutions et l'accueil de doctorants communs favorise l'émergence de domaines de recherche conjoints.

Les contacts noués par l'ULg favorisent aussi la mobilité estudiantine. Offrir des séjours d'études ou de recherche dans un climat d'émulation stimulante reste une mission que l'ULg entend mener à bien. Cette collaboration permet aux étudiants et chercheurs liégeois de se perfectionner à l'étranger, de profiter des connaissances et équipements du partenaire, d'appréhender une autre réalité tout en ayant l'occasion de vivre une expérience humaine unique. La réciprocité des échanges offre aux étudiants locaux la possibilité de bénéficier de l'expertise et de l'expérience liégeoises. Ainsi, « l'ULg se crée un réseau de collaborations à travers le monde tout en faisant valoir la qualité de sa recherche auprès des jeunes chercheurs et doctorants étrangers », précise Patricia Petit, coordinatrice des relations internationales.



Le Pr Jaspert a signé un accord de coopération avec l'ITT dans le domaine de la construction métallique à Bombay

Visibilité institutionnelle

Les missions universitaires ont donc un double objectif de reconnaissance et d'efficacité. S'il reste patent que c'est dans l'Union européenne que la majeure partie des mobilités professorales et étudiantes s'inscrit, la globalisation des échanges rend l'ouverture à des partenaires hors Union incontournable.

Renforcer tout ce qui est pertinent pour nos missions d'enseignement et de recherche, trouver les moyens extérieurs de financement de la mobilité, chercher la qualité des échanges, donner une

image cohérente de notre action dans ces pays, voilà les défis que relèvent l'ULg. S'il était utile de le démontrer, ces missions sont bien au service de la communauté universitaire et permettent de faire plus et mieux, pour chacun et pour tous.

Florian Mélon

UGent

Collaboration rapprochée avec Liège

Le château de Colonster recevait le 29 octobre dernier une délégation de l'université de Gand emmenée par son recteur, le Pr Paul Van Cauwenberge. Cette visite faisait suite à une première rencontre à Gand, le 6 mars, entre professeurs homologues. « L'objectif est de resserrer les liens entre nos deux institutions, de dynamiser les collaborations de recherche et de promouvoir la mobilité académique et étudiante », explique le recteur Bernard Rentier, lequel souligne aussitôt les ressemblances entre les deux maisons : même histoire, même évolution, même statut d'université complète, publique et pluraliste.

Bien sûr, des collaborations existent depuis longtemps entre chercheurs, en faculté de Philosophie et Lettres notamment. L'échange de professeurs est également habituel en faculté de Droit, dans le cadre de la chaire François Laurent par exemple. « Mais je souhaite amplifier ces relations », explique Olivier Caprasse, doyen de la faculté de Droit. « J'aimerais que les étudiants de l'ULg découvrent la culture et la langue néerlandaises dès le 1^{er} cycle et, dans un second temps, puissent décrocher un master validé par les deux institutions. » L'avantage ? Pouvoir faire acte de candidature à un poste de magistrat tant en Wallonie qu'en Flandre, entre autres.

Des accords de co-diplomation verront bientôt le jour également dans le domaine de la gestion et de l'économie. Les discussions entre le doyen de la faculté d'Economie de l'université néerlandophone, le Pr Marc Declercq, et HEC-ULg sont en bonne voie. Elles concernent les ingénieurs de gestion, les sciences de gestion et les sciences économiques.



Rencontre au château de Colonster

Recyclage

Une formation pour la gestion des déchets

Refrain désormais connu : il faut recycler au maximum nos déchets, mais « on ne recycle pas tout à n'importe quel prix », explique le Pr Luc Courard, du département Argenco de la faculté des Sciences appliquées. Sur base d'analyses techniques, économiques et environnementales, le marché de la construction permet une valorisation de certains déchets. Ceci dit, la quantité produite croît sans cesse et les considérations environnementales dans l'art de construire s'imposent de plus en plus.

Les ingénieurs – mais aussi les architectes et entrepreneurs – sont dès lors confrontés à un double défi : traiter les déchets à la source et les valoriser ensuite dans le domaine du génie civil et de la construction.

L'ULg et la Faculté polytechnique de Mons proposent dès le mois de janvier 2009 une formation dans le domaine du « Traitement et de la valorisation des déchets et sous-produits industriels en génie civil ». « Elle s'adresse aux enseignants, ingénieurs d'entreprises et des administrations confrontés au problème du recyclage, non seulement des déchets de construction, mais aussi des déchets issus de l'industrie et des municipalités », expose le Pr Stoyan Gaydardzhiev, un des formateurs. L'objectif est de maîtriser les techniques de tri, de séparation et de traitement pour permettre une valorisation plus efficace et plus rentable des déchets.

Le cursus de sept crédits comprend des cours, des séminaires et des expériences réalisées en laboratoire. Il débouchera sur un certificat universitaire, lequel peut ouvrir des possibilités de carrières professionnelles intéressantes.

Contacts : tél. 04.366.53.14,
courriel valerie.maillard@ulg.ac.be,
informations sur le site www.argenco.ulg.ac.be

Liège et son palais

Edition de prestige pour un lieu de pouvoir

En 1980, lors des célébrations du millénaire de la principauté de Liège, le fonds Mercator avait publié un ouvrage sur le palais épiscopal dû à la plume et au talent du Pr Jean Lejeune. Depuis lors, notre connaissance de l'histoire du palais s'est affinée et le regard que nous portons sur Liège a changé. Michel Foret, gouverneur de la province de Liège, à l'initiative de la nouvelle monographie, en a confié la direction scientifique à Bruno Demoulin, chargé de cours en histoire de la Principauté à l'ULg et directeur général des affaires culturelles de la province de Liège.

Celui-ci a convoqué une équipe pluridisciplinaire au chevet du palais, de son histoire, de ses reconstructions successives mais aussi de ce qu'il représente en tant que lieu de pouvoir ininterrompu depuis plus de 1000 ans. Ce bel ouvrage s'attarde également sur l'économie de la région et l'imaginaire suscité par Liège. Enfin, il donne à voir comment une photographie de renom, Régine Mahaux, et un journaliste flamand, Guido Fonteyn, perçoivent ce palais et la ville dont il est le centre incontesté, le monument le plus connu et le plus emblématique.

"Liège doit Notger à Dieu et le reste à Notger"

C'est bien Notger, premier prince-évêque de Liège, qui fit construire un palais pour remplacer les bâtiments épiscopaux du diocèse. Un palais digne du nouveau pouvoir qui est le sien à partir de 985, date à laquelle l'évêque de Liège se voit doter d'un comté avec tous les pouvoirs y afférents : désormais le siège de l'évêque est à la fois siège d'un pouvoir religieux et d'un pouvoir politique. Remarquablement fastueux dès l'origine, le palais va être constamment agrandi, détruit, reconstruit sans jamais perdre sa fonction de lieu de pouvoir, ce qu'il est encore aujourd'hui. Un fait suffisamment rare pour être souligné.

En 1505, un incendie ravage le palais. Erard de la Marck – le plus grand homme d'Etat liégeois des Temps modernes – décide de bâtir un nouvel édifice et s'y installe en 1533. Le résultat est superbe, tant et si bien qu'en 1615 Philippe de Hurgues, comparant Liège à Paris, trouve le palais liégeois plus *accompli* que le Louvre et les Tuileries. Joseph-Clément de Bavière, sur le trône en 1694, l'agrandit et le dote de décorations d'une grande richesse. Hélas, un nouvel incendie le détruit partiellement en 1734. Sa reconstruction souligne l'évolution du pouvoir : les trois états (chanoines, nobles et tiers, autrement dit les villes) y ont cette fois leurs locaux et appartements.

1789 laissera le palais pratiquement intact, même si le mobilier est pillé. Les Liégeois mettent en pièces la cathédrale Saint-



Tout le peuple liégeois, du prince-évêque au marchand, a déambulé dans le palais

Lambert, symbole de l'autorité contestée, alors que les nouveaux pouvoirs investissent le palais – y compris lors des deux occupations allemandes ! Aujourd'hui encore, pouvoirs judiciaire et provincial y cohabitent.

Au présent

Liège et son palais ne peuvent se résumer à l'histoire, l'économie et le droit. C'est un autre mérite de ce livre que de s'ouvrir aux lettres, de montrer comment des écrivains ont perçu la cité. Liège est très tôt décrite par cinq éléments : l'eau, le relief, le clergé, le charbon et les gens. Les gens ? Ce peuple liégeois si souvent décrit, mis en scène, y compris dans le palais qu'il investit régulièrement : pendant des siècles, l'édifice abrite des commerces, des marchés, des bistrots. Hommes de pouvoir et de justice croisent les marchandes et les boutiquiers. Enfin, revenue dans son

pays natal, la photographe Régine Mahaux nous livre le regard qu'elle porte aujourd'hui sur la Cité ardente.

Un livre, superbe, proposant le récit de regards croisés qui, tous, ont comme point de départ l'un des plus beaux palais d'Europe.

Henri Dupuis

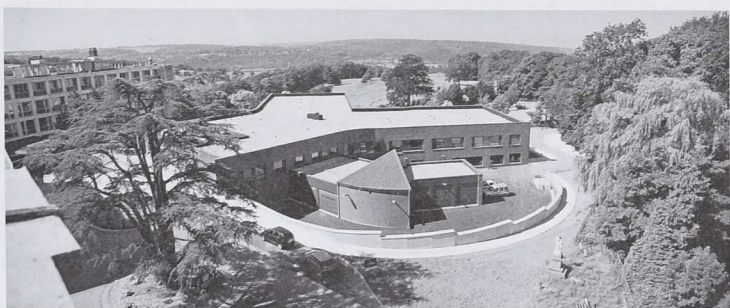
Bruno Demoulin (sous la dir.), *Liège et le palais des Princes-Evêques*, Bruxelles, fonds Mercator, septembre 2008.

Avec le concours des Prs Francis Balace, Jean-Patrick Duchesne, Jean-Marie Klinkenberg, Jean-Louis Kupper, Bernadette Mérenne, Michel Pâques, Philippe Raxhon et Laurent Demoulin, Catherine Lanneau (ULg), et celui de Guido Fonteyn, Isabelle Graulich, Pierre-Yves Kairis, Régine Mahaux et Cécile Oger.

Article détaillé et photos sur le site <http://reflexions.ulg.ac.be>.

Hôpital sur mesure

5000 m² de plus sur le site CHU de Chênée



Le service des urgences "nouvelle formule" des Bruyères

L'hôpital Notre-Dame des Bruyères – qui fait partie du Centre hospitalier universitaire de Liège (CHU) – tourne une page de son histoire. Mis en chantier en 2006, un nouveau bâtiment, destiné à accueillir les urgences et le service de gériatrie, a ouvert ses portes le 23 octobre dernier. Cette refonte complète de l'organisation de l'hôpital s'inscrit dans le cadre du plan "multisite" – le Plan COS –, adopté en 2003 par le CHU. Concrètement, ce plan a pour but d'offrir les soins de la plus haute qualité tout en sauvegardant, de

manière rationnelle, les différentes activités des trois implantations géographiques du CHU : Sart-Tilman, Esneux et Chênée.

Trois centres harmonisés

Ne répondant plus aux normes actuelles de l'architecture hospitalière, le service de pédiatrie des Bruyères s'est installé dans des locaux flamboyants neufs au printemps 2007 et a été rejoint peu après par son homologue du Sart-Tilman. Le regroupement de cette activité a été pensé pour répondre à

un besoin de la population : localiser la pédiatrie dans une structure de proximité. Le service bénéficie à présent d'un plateau technique de qualité et de la présence permanente d'un pédiatre. Tout a été mis en œuvre pour favoriser le dialogue avec les parents et la prise en charge optimale des enfants. Sur le même plateau, au troisième étage, sont également intégrés les services de maternité et de néonatalogie. Parfaitement complémentaires, ces deux services sont à présent réunis dans le but d'assurer une proximité entre la mère et le nouveau-né qui nécessiterait une surveillance pédiatrique.

De son côté, le service de gériatrie a également fait peau neuve. Voici trois ans, le CHU et l'université de Liège ont pris le parti de promouvoir une gériatrie de qualité universitaire tout en encourageant la formation de jeunes gériatres. Chaque année, le CHU, tous sites et services confondus, accueille plus de 8000 seniors âgés de plus de 75 ans. Un nombre important qui nécessite une qualité de soins spécifiques.

Les urgences ont aussi subi un lifting complet. En 2002, dès sa fusion avec Les Bruyères, le CHU de Liège s'est engagé à développer prioritaire-

ment le service des urgences. Il bénéficie d'une surface utile multipliée par dix et une architecture répondant aux normes les plus modernes, offrant ainsi l'espace nécessaire pour accueillir les patients dans des conditions optimales de sécurité, d'intimité et de confort. En 2005, seules quatre personnes œuvraient dans le service. Aujourd'hui, l'effectif en compte 14 et leur niveau de qualification a été sensiblement accru. « *Le succès, si je puis m'exprimer ainsi, est déjà visible : les admissions dans le service ont triplé depuis 2006* », assure le Dr Edmond Brasseur, responsable des urgences.

Hôpital de proximité

En optant pour le développement de ces trois pôles, le CHU imprime une véritable impulsion universitaire et renforce, dans la foulée, le caractère d'hôpital de proximité propre aux Bruyères. La qualité des choix retenus par le plan multisite a par ailleurs été auréolée du Prix d'excellence en gestion hospitalière décerné par la société Covidien, l'année dernière.

Sébastien Varveris

DECEMBRE

Me 10 • 18h

Barcelone, les années glorieuses de Mathieu Crickboom (1871-1947)
Conférence organisée par la Société liégeoise de musicologie
Par Fanny Gomez Y Montes (ULB)
Salle de l'Horloge, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.54.45, courriel cpirenne@ulg.ac.be

Je 11 • 16h

Matériaux organiques pour l'optique
Séminaire organisé par P.Rochus et P.Goffinet
Avec la participation de Christiane Carré (Télécom Bretagne, département d'optique)
Au Centre spatial de Liège
Contacts : tél. 04.367.66.68, courriel pgoffinet@ulg.ac.be

Ve 12 • 19h30

L'échec scolaire, une fatalité?
Conférence organisée par l'association des anciens de langues et littératures modernes de l'ULg
Par Christian Dupont, ministre de l'Enseignement obligatoire en Communauté française
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel pchignini@skynet.be, site www.babelg.ulg.ac.be

Sa 13 • 20h

Au piano de Gustave Serrurier-Bovy
Concert unique
Patrick Dheur au piano, Richard Pieta au violon
Musée d'art moderne et d'art contemporain (Mamac)
Parc de la Boverie, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.221.93.25

Di 14 • 15h

Concert
Haendel, Bach, Vivaldi, Telemann
Par le Cercle interfacultaire de Musique instrumentale (Cimi)
Direction : Emmanuel Pirard
Eglise Saint-Denis, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.35.58, courriel Jean-Paul.Pirard@ulg.ac.be

Me 17 • 17h

Approche spatio-temporelle de la conquête du marché belge par les points de vente des grandes firmes de commerce de vêtement
Conférence organisée par la Société géographique de Liège
Par Guénaël Devillet, directeur-adjoint du Segefa-ULg
Auditoire Sporck, Institut de géographie (bât. B11), Sart-Tilman
Contacts : tél. 04.366.53.19

Je 18 • 12h30

"Stress" mécanique et troubles de la mécanotransduction : implications pathologiques et perspectives thérapeutiques.
Colloque du Jeudi – fonds Léon Fredericq
Par Yves Henrotin
Auditoire Stainier, faculté de Médecine, CHU, Sart-Tilman
Contacts : tél. 04.366.24.06, courriel fonremed@misc.ulg.ac.be

Je 18 • 12h40

Concert de Midi
Les années folles des salons bruxellois et liégeois.
Œuvres de Caludi, Kalkman, Jongen, Magritte.
Par le Tivoli Band
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel michele.isaac@teledisnet.be

Je 18 • 14h30

Invitation au voyage dans le monde du parfum
Conférence organisée par Culture & Société
Par Yves Tanguy (parfumeur, créateur)
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.56.09, courriel culturesociete@gmail.com

Ve 19 • 20h30

Biographie sans Antoinette, de Max Frisch
Théâtre
Mise en scène de Hans Peter Cloos
Au Centre culturel de Huy, avenue Delchambre 7a, 4500 Huy
Contacts : tél. 085.21.12.06, courriel info@ccah.be

Les 19 et 20 décembre, 20h15

Ice
Danse - Compagnie Thor
Chorégraphie de Thierry Smits, musique de Vivaldi,
Les quatre saisons
Théâtre de la place, place de l'Yser 1, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00, site www.theatredelaplace.be

Les 19, 20, 23, 27, 30 à 20h, les 21 et 28 à 15h, le 31 à 20h30

La Chauve-souris, de Johann Strauss
Opérette en trois actes
Mise en scène de Jean-Louis Grinda, direction musicale de Dmitri Jurovski
Théâtre royal de Liège, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.221.47.20, courriel location@onw.be, site www.onw.be

Me 31 • 20h

Tailleur pour dames, de Georges Feydeau
Théâtre, par le Théâtre Arlequin
Mise en scène de José Brouwers
Au Forum, rue Pont d'Avroy, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.223.18.18, site www.theatrearlequin.be

Me 31 • 21h

Crie-moi que tu m'aimes
Théâtre – soirée du Nouvel An avec Louis et Louise
Théâtre de l'Etuve, rue de l'Etuve 12, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.222.06.96, courriel info@theatre-etuve.be, site www.theatre-etuve.be

JANVIER

Je 8 • 12h40

Concert de Midi
L. Van Beethoven, *Quatuor à cordes opus 135*
Par le Quatuor Danel
Salle académique, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : courriel michele.isaac@teledisnet.be

Je 8 • 20h

Nouvel An à Vienne
Concert : valse, airs, polkas de Suppé, Strauss, Waldteufel, Ziehrer, Haydn
Orchestre philharmonique de Liège Wallonie-Bruxelles
Salle philharmonique, boulevard Piercot 25, 4000 Liège
Contacts : réservations, tél. 04.220.00.00, site www.opl.be

Les jeudi 15 et vendredi 16, 8h

L'endométriose
Cours européen avancé de chirurgie pelvienne endoscopique organisé par le service d'anatomie et du département de gynécologie obstétrique de l'ULg
Conférences, retransmissions, dissection "hands on" sur cadavres.
Le 15, au service d'anatomie, rue de Pitteurs 20, 4020 Liège.
Le 15, à 20h, conférence du Pr Michelle Nisolle
au Ramada-Plazza, quai St Léonard 36, 4000 Liège.
Le 16, au CHR Citadelle, boulevard du 12^e de Ligne 1, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.225.60.64, courriel colette.gerday@chrcitadelle.be

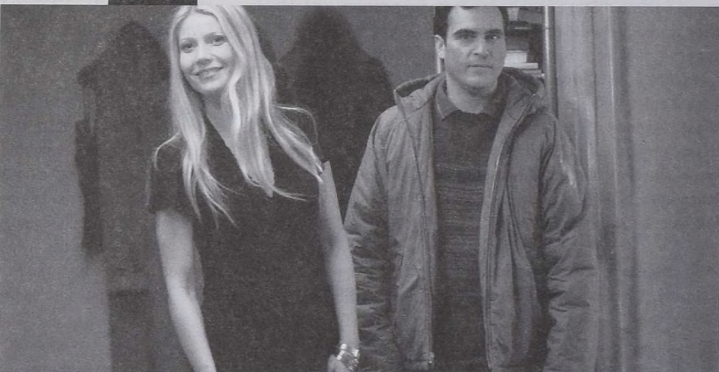
Du 26 au 1^{er} février

Festival Wienmusik
Concerts : chefs d'œuvre de Mozart à Mahler, de Hadyn à Zemlinsky
Orchestre Philharmonique de Liège Wallonie-Bruxelles
Salle philharmonique, boulevard Piercot 25-27, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00, courriel location@opl.be, site www.opl.be

Je 29 • 14h30

La censure invisible
Conférence organisée par "Culture et société"
Par le Pr Pascal Durand
Salle académique, place du 20-aout 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.58.09, courriel art-et-fact@misc.ulg.ac.be, site www.artfact.ulg.ac.be/culturesociete/

concours cinema



Two Lovers

Un film de James Gray, Etats-Unis, 2008, 1h50.
Avec Joaquin Phoenix, Gwyneth Paltrow, Vinessa Shaw, etc.
Ce film sera à l'affiche du Churchill, du Parc et du Sauvenière.

Suite à une rupture amoureuse, Léonard veut se jeter d'un pont. Sauvé par un passant, il doit retourner vivre chez ses parents à Brooklyn où il intègre l'entreprise de son père. Alors qu'il vient de faire connaissance avec Michelle, sa voisine de palier pour laquelle il éprouve une attirance certaine, ses parents lui présentent Sandra lors d'un dîner familial...

Le nouveau film de James Gray sortira sur nos écrans le 24 décembre, date bien choisie pour un film sur l'amour. Et pourtant, *Two Lovers* n'est pas vraiment une comédie romantique, mais plutôt un drame psychologique.

Traiter du sentiment amoureux est néanmoins un tour-nant dans la carrière du scénariste et réalisateur James Gray, lequel nous avait habitués aux thrillers criminels avec *The Wards* ou *La nuit nous appartient*. Ce tour-nant est dû à deux sources d'inspiration dans l'écriture du scénario. D'abord, la lecture d'une nouvelle de Dostoievski, *Les Nuits blanches*, qui traite d'un amour rêvé et obsessionnel. Ensuite, l'envie d'écrire pour Gwyneth Paltrow qui, refusant de jouer dans un film criminel, l'a ainsi poussé à changer de genre.

Des préoccupations du réalisateur, on retrouve quand même dans *Two lovers* l'influence des origines sociales et de la nature intrinsèque de l'homme dans la détermination de son destin. Le personnage de Léonard hésite entre la tradition familiale et son sentiment amoureux. Mais que se passe-t-il si ce sentiment amoureux devient obsessionnel ? Ne vaut-il pas mieux prendre du recul ? Et prendre du recul signifie-t-il d'emblée se résigner ? En suivant ainsi la pensée tortueuse de Léonard qui se solde par une fin ambiguë, *Two lovers* questionne l'identité. Malgré des petites longueurs dans le scénario et un manque d'évolution dans les personnages, *Two Lovers* est incontestablement un film d'acteurs. Joaquin Phoenix maîtrise parfaitement sa partition. Quant à Gwyneth Paltrow, elle interprète, comme elle sait si bien le faire, un personnage à fleur de peau. La caméra de James Gray n'appuie rien et vise juste.

Christelle Brüll

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'asbl Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.52.18 le mercredi 17 décembre de 10 à 10h30 et de répondre à la question suivante : combien de films James Gray a-t-il déjà présentés en compétition officielle à Cannes ?

Consultez également la page agenda du site web de l'Université : www.ulg.ac.be/agenda
N'hésitez pas à envoyer vos dates au service presse et communication, tél. 04.366.52.18, fax 04.366.57.98, courriel press@ulg.ac.be

Serrurier ouvre la porte du quotidien

Rétrospective autour d'un artiste aux multiples costumes

Gustave Serrurier-Bovy n'échappe pas à l'adage qui veut qu'un artiste mondialement estimé demeure bien souvent inconnu dans son propre pays. En attendant d'être couvert des lauriers qui tardent injustement à tomber, l'artiste investit le Musée d'art moderne et d'art contemporain (Mamac) pour une rétrospective d'envergure, première du genre à Liège. L'événement prend un caractère d'autant plus exceptionnel qu'il centralise une centaine de pièces – provenant tant de la sphère publique que privée – qui permettent la reconstitution de plusieurs ensembles.

Un art pour tous

Artiste pluriel, Serrurier est tour à tour architecte, décorateur, ébéniste, architecte d'intérieur, concepteur de mobiliers et de luminaires. Autant de costumes revêtus par le Maître et qui donnent à l'exposition un cachet particulier. Calqué sur la chronologie de son parcours artistique, l'itinéraire propose à la fois des ensembles de mobilier (chambres, salons, salles à manger, bureaux), des objets de décoration intérieure (portefotos, bougeoirs, cadres, miroirs, cache-pots) et des bijoux.

Une kyrielle de pièces qui, éclairées tantôt par des citations de l'artiste, tantôt par les commentaires des commissaires scientifiques, sont bien mises en valeur.

Quand les créations exposées ne sont pas le résultat de commandes particulières, la démarche artistique se montre soucieuse de réduire le fossé entre objets d'art et grand public. En effet, loin des considérations défendues par les partisans de l'élitisme artistique, Gustave Serrurier-Bovy s'érige en représentant d'un art avant tout social et fonctionnel. Le plaisir esthétique au quotidien, au service du quotidien. Un défi qu'il relèvera à la faveur de matériaux industriels et bon marché – valorisés, par exemple, par des motifs aux pochoirs – et d'une logique de travail qui élèvera l'artiste au firmament des figures originales de son époque.

Par l'emprunt des méandres de l'art pensé par Serrurier, c'est cette idée d'un art en avance sur son temps qui affleure. Si bien que son appartenance à l'Art nouveau – mouvement auquel il est généralement associé – est interrogée et remise en question par l'exposition au profit d'une place ancrée dans les prémices du modernisme et du design industriel. Ses modèles pensés et taillés pour la fabrication en série – sobres, cohérents et rigoureux dans leur construction – trahissent cet esprit novateur. Le résultat est par moments impressionnant d'ingéniosité, comme en témoigne l'ensemble "Silex" dont les meubles sont déjà conçus sous forme d'éléments en kit à assembler. Ou encore "L'étagère combinable" : un modèle d'étagère décliné en trois hauteurs juxtaposables et conser-

vant une même largeur, permettant ainsi de former des combinaisons différentes selon les besoins. Le géant suédois du mobilier n'a rien inventé...

150 ans et (presque) pas une ride

Plus qu'un art, Serrurier propose un mode de vie et en critique un autre. Les quelques citations apposées le long de l'exposition prennent ainsi, ici et là, des airs de réflexions sociétales où une forme de simplicité et d'égalité est revendiquée. Une logique industrielle avant l'heure, couplée avec des considérations sociales. Une combinaison séduisante qu'il est encore temps d'admirer jusqu'au 19 janvier 2009.

Michaël Oliveira Magalhães

Photos : Marc Verpoorten - Office du tourisme de la ville de Liège

Exposition Gustave Serrurier-Bovy

Musée d'art moderne et d'art contemporain (Mamac), parc de la Boverie 3, 4020 Liège. Jusqu'au 19 janvier 2009, du mardi au dimanche de 10 à 18h.

Contacts : tél. 04.343.04.03, site www.exposerrurierbovy.be ou www.mamac.be

C'est aussi notre Terre !

Collaborations liégeoises à l'exposition sur le développement durable



Face aux dangers que représentent la montée du niveau des océans, la pénurie de récoltes agricoles et de l'eau, subsiste une question : qu'allons-nous faire ? Si les avancées technologiques peuvent répondre à certains défis, aucune solution durable n'est possible sans des changements de mentalité. D'où l'importance d'informer le grand public, de le responsabiliser, et de lui donner les moyens d'agir et de changer son mode de vie. » C'est en ces termes qu'Alain Hubert, directeur du projet de la station "Princess Elisabeth Antarctica", salue, dans la préface de son catalogue, l'exposition "C'est notre Terre !" à Bruxelles.

Sans doute est-ce la plus importante exposition jamais réalisée sur le thème du développement durable. La plus importante par la superficie – plus de 2500 m² – et par son ambition : montrer au public les différentes facettes du développement durable et pas seulement la protection de l'environnement. "C'est notre Terre !" est tout à la fois une exposition scientifique et artistique laissant une large part à l'interactivité et faisant la part belle aux objets émouvants (les premières empreintes de l'homme sur Terre, notre ancêtre Lucy, les premières formes d'art dont Lascaux, une carotte de glace où se lit 800 000 ans du climat, etc.). Produite par l'asbl Déméter, réalisée par Tempora, elle met l'homme au cœur de son propos.

Plusieurs chercheurs de l'ULg ont apporté leurs conseils aux concepteurs de l'événement : le Pr Frédéric Boulvain (laboratoire de pétrologie sédimentaire), Louis Leclercq (directeur de la station

scientifique des Hautes-Fagnes), Christian Michel (conservateur de l'Aquarium-Muséum), Pierre Noiret (laboratoire d'archéologie préhistorique), le Pr Marcel Otte (laboratoire d'archéologie préhistorique), Pierre Ozer (département des sciences et gestion de l'environnement), le Pr Edouard Poty (laboratoire de paléontologie animale et humaine), le Pr Nicolas Vandewalle et son équipe du GRASP (Group for Research and Applications in Statistical Physics).

En outre, différents services de l'ULg ont prêté des pièces provenant de leurs collections. C'est le cas de l'Aquarium-Muséum, du laboratoire de paléontologie animale, du Musée de préhistoire et de la station scientifique des Hautes-Fagnes. Citons notamment des fossiles de la faune de Burgess (plus de 500 millions d'années), un crâne d'*homo erectus*, des objets d'art du paléolithique supérieur, des carottes de tourbes, des diatomées et des grains de pollens agrandis, etc. Tous ces objets et beaucoup d'autres sont présentés au long d'un parcours de deux heures environ, parsemé de décors originaux, d'œuvres d'art et d'espaces interactifs.

Pa.J.

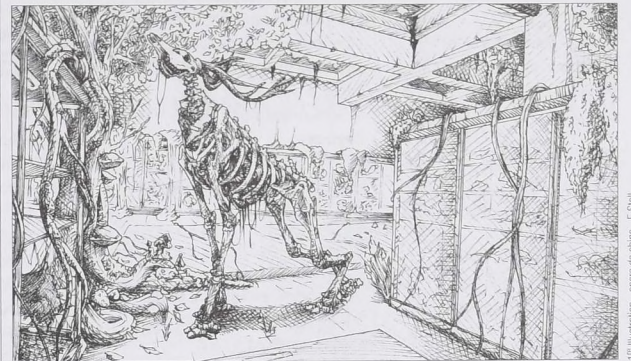
Exposition "C'est notre Terre !"

Jusqu'au 26 avril 2009, sur le site de Tour&Taxis, avenue du Port, 86, 1000 Bruxelles.

Contacts : tél. 02.549.60.49, courriel info@expo-terra.be, site www.expo-terra.be

Muséographics

Des étudiants redessinent le musée



Depuis plus de 20 ans, l'Ecole supérieure d'architecture de Saint-Luc Liège et l'Aquarium-Muséum de l'ULg collaborent afin d'offrir aux étudiants la possibilité de s'exercer dans un cadre différent. Il n'est d'ailleurs plus rare de croiser une classe de Saint-Luc au détour d'une allée du Muséum. Sonia Wanson, biologiste de formation et coordinatrice des activités de l'Aquarium-Muséum depuis plusieurs années, a eu l'idée de lancer un projet d'exposition qui rassemblerait les meilleures œuvres réalisées par les étudiants (sections illustration, BD, graphisme, peinture) au sein du musée.

Le résultat est étonnant ! L'espace et les collections du Muséum ont véritablement fait jaillir dans l'imaginaire des jeunes des visions et des scénarios plus rocambolesques les uns que les autres. En effet, ils n'ont pas uniquement reproduit ce qu'ils voyaient mais se sont véritablement inspirés des lieux, des animaux et autres squelettes de l'espace muséal pour composer des œuvres attrayantes : un poule géant dessiné sur un livre, une planche de BD mystérieuse, une étude animalière réaliste, etc. « Cette exposition prouve que l'art rejoint la science et que la science peut inspirer l'art », s'enthousiasme la biologiste. Les différentes techniques utilisées – de l'encre de Chine à l'aquarelle en passant par la linogravure – permettent au public d'apprécier la large palette artistique déjà maîtrisée par ces étudiants en cours de formation.

L'exposition, intitulée "Muséographics", se tiendra jusqu'au 15 mars 2009. Déjà les visiteurs se pressent pour acheter certains croquis. « Belle preuve de notre réussite », se réjouit la coordinatrice. Ce projet est aussi l'occasion pour l'Aquarium-Muséum de Liège de mettre en valeur ses salles. « Il y a à peine un mois, nous accueillions une exposition design et après celle-ci ce sera au tour de Darwin d'être mis à l'honneur », conclut Sonia Wanson. De leur côté, les professeurs de l'école d'architecture sont ravis. Francine Zeyen, professeur et coordinatrice du projet à Saint-Luc, avoue qu'elle a été séduite par l'idée dès le début. « Pourquoi ne pas prolonger cette collaboration à travers d'autres concepts ? », lance-t-elle. Une idée à creuser sans doute...

Jochim Wacquez

Muséographics, exposition à voir jusqu'au 15 mars 2009, à l'Aquarium-Muséum, quai Van Beneden 25, 4020 Liège.

Contacts : tél. 04.366.50.21, courriel museezoo@ulg.ac.be, site www.aquarium-museum.be



PROMOTIONS

NOMINATIONS

Annie Combes est nommée, à titre définitif, au rang de chargée de cours (faculté de Philosophie et Lettres). **Eric Bullinger** est nommé au rang de chargé de cours pour un terme de cinq ans (faculté des Sciences appliquées). Sont nommés au rang de chargé de cours, pour un terme de trois ans, **Alvaro Ceballos Viro** et **Marc Vanesse** (faculté de Philosophie et Lettres, **Benoît Kohl** et **Katrien Lauwaert** (faculté de Droit), **Bénédicte Vertruyen** (faculté des Sciences), **Dominique Morsomme** (faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation). **André Matagne** est nommé au rang de chargé de cours pour un terme de deux ans (faculté des Sciences).

PRIX

Romain Bernard, étudiant en 1^{er} bachelier ingénieur civil, est le lauréat du concours national de Dexia Classics (catégorie guitare classique). Créé en 1965, ce concours récompense les jeunes talents belges dans les domaines de la musique et des arts de la parole.

Sébastien Epicum, assistant au laboratoire d'hydraulique des constructions, a reçu le prix Charles Lemaire décerné par la Classe des sciences de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.



BONNES AFFAIRES

PRIX

Le prix Herman Houtman récompensera **une œuvre majeure, recherche-action et action, accomplie en Communauté française de Belgique et consacrée à l'enfance en difficulté**. En 2009, trois prix exceptionnels du fonds Houtman récompenseront en outre des initiatives développées autour de trois thèmes majeurs : le soutien à la parentalité, l'enfance handicapée et la réintégration des enfants malades dans leur milieu de vie. Dossier à renvoyer avant le 31 décembre.

Contats : fonds Houtman, ONE, courriel houtman@skynet.be, site www.one.be/houtman/news/news.htm

Le prix annuel Maurice et Gisèle Gauchez-Philippot distingue alternativement un recueil poétique et un roman ou recueil de nouvelles. En 2009, le prix récompensera un recueil de poésies. (Œuvre à envoyer (avec une notice bibliographique) avant le 31 décembre.

Contacts : Direction générale des affaires culturelles de la province de Hainaut, rue Arthur Warocqué 83, 7100 La Louvière, tél. 064.312.530

Le fonds Jean Vin, géré par la fondation roi Baudouin, décerne chaque année le prix Jean Vin afin d'encourager une personne, une équipe ou une association qui œuvre activement à la **conservation du patrimoine naturel des Hautes Fagnes**.

Candidatures à envoyer avant le 31 janvier 2009.

Contacts : tél. 02.549-0258, courriel info@kbs-frb.be, site www.kbs-frb.be

L'université des Iles baléares (UIB) décernera le 6^e **Gabriel Escarrer international Award 2008 for Tourism Studies pour un travail sur le tourisme dans le contexte de la mondialisation, de la gestion des ressources humaines, du développement durable, des sports ou de l'accessibilité**.

Dossier à envoyer pour le 22 décembre à 14h.

Contacts : courriel veronique.dubuy@ulg.ac.be, site www.uib.es/servlet/sri/turistics

CGRI

Des postes d'assistants, de lecteurs ou de formateurs du CGRI sont disponibles. Il s'agit :

- soit d'assister le professeur de français au niveau primaire ou secondaire dans un pays d'Europe (assistant de langues, poste en principe ouvert à tous les diplômés);
- soit d'enseigner la langue française (et accessoirement la littérature francophone de Belgique) dans les universités et écoles de traducteurs-interprètes d'Europe (de l'Ouest et de l'Est, y compris les Pays baltes);
- soit d'enseigner sa discipline en français dans un lycée bilingue d'Europe centrale.

Les postes de lecteurs sont réservés en priorité aux licenciés de philologie romane et philologie classique. Dossier à renvoyer pour le 31 décembre.

Contacts : tél. 04.366.52.86, courriel ben.denis@ulg.ac.be, site www.wbi.be/bourses/



ENTREPRISES

ULG-ARCELORMITTAL

Au sein du groupe ArcelorMittal, le Centre de recherche de Liège au Sart-Tilman est la référence mondiale pour les solutions aciers plats dans le secteur de la construction. Afin de structurer ses relations avec des centres de recherche universitaires, ArcelorMittal a confié au département Argenco (Architecture, géologie, environnement et construction) de l'ULg la mise sur pied et la **coordination d'un réseau international de partenaires scientifiques**.

Ce réseau comprend 16 universités européennes, nord – et sud – américaines, et asiatiques. Visant à diffuser et intégrer au niveau mondial une culture "acier" en support à la stratégie commerciale du groupe ArcelorMittal, il veut notamment favoriser le partage de connaissances via des séminaires, des événements spécialisés et la réalisation de projets communs de R&D.

Informations sur le site www.argenco.ulg.ac.be.

CLUSTERING

Le 12 décembre se tiendra, au Conseil économique et social de la Région wallonne à Liège, un séminaire sur le clustering en Wallonie. L'objectif est de dresser un état des lieux des expériences wallonnes et de les confronter avec des expériences analogues. Aujourd'hui, 14 clusters sont labellisés et subventionnés par la Région wallonne. L'ULg est à la base de la création de six d'entre eux : Espace, Mitech (Micro-Technologies for Intelligent Manufacturing & Products), Nutrition, Transport&Logistique, Tweed (Technologie wallonne énergie-environnement et développement durable) et Twist (Technologies wallonnes de l'image, du son et du texte). Elle est également membre de six autres. Informations sur le site www.seminaireclustering.be.

PRIX WSL

L'incubateur Wallonia Space Logistics (WSL), spécialisé dans la création et le soutien de start-ups appartenant au domaine des sciences de l'ingénieur, vient de décerner trois prix à des sociétés faisant ou ayant récemment fait partie du WSL. Lasea (applications laser pour le secteur industriel) a reçu le prix de la plus grande valeur ajoutée, V2I (solutions aux problèmes liés à la dynamique des structures) celui du bénéfice opérationnel le plus élevé et Pepite (optimisation et analyse des procédés de fabrication exploités dans les secteurs de la sidérurgie, du papier et de l'énergie) celui de la meilleure progression. Toutes trois sont des

spin-offs de l'université de Liège.

En sept ans, le WSL a créé 35 entreprises, impliquant une création de richesse de près de 20 millions d'euros dans la région. A ce jour, 33 sont toujours en activité.

Informations sur le site www.wsl.be.

BIOMEDICA 2009

Le sommet international des sciences de la vie Biomedica2009 se tiendra au Palais des congrès de Liège les 1^{er} et 2 avril 2009. Cet événement sera l'occasion d'assister à des conférences de haut niveau sur les biomatériaux et biopolymères, l'imagerie moléculaire et médicale, les produits pharmaceutiques et nutraceutiques et les dispositifs médicaux. Seront organisés un concours Bioforum de posters scientifiques, une *Job Fair* ainsi que des séances planifiées de Matchmaking B2B et d'Elevator Pitches. Une représentation commerciale venant des régions organisatrices sera également au rendez-vous.

Inscriptions en ligne sur le site

www.biomedica2009.com.

Tarif préférentiel "Early Bird" jusqu'au 31 décembre.



ETUDIANTS

FLEURONS

Riches de quelque 60 000 pièces, les collections artistiques de l'ULg se sont notamment constituées grâce à plusieurs donations. Par son importance, tant quantitative que qualitative, celle du baron Adrien Wittert (1903, estampes, dessins, manuscrits, tableaux anciens) permit à l'Université de se doter d'un patrimoine artistique d'une richesse considérable. D'autres donateurs ont, par la suite, contribué à l'accroissement des collections : Charles Firket (1929, plus de 350 objets africains), Gustave Ruhl (1947, photographies, maquettes, cartes postales, monnaies anciennes), André de Rassenfosse (1955, plusieurs milliers d'ex-libris dont une centaine gravés par Armand Rassenfosse), Fernand Pisart (1977, peintures et estampes d'Auguste Donnay, James Ensor, Léon Spilliaert, etc.). L'exposition "Fleurons des collections artistiques de l'ULg" sera l'occasion de découvrir (ou de redécouvrir) quelques pièces majeures, issues de ces principales donations. Du 21 novembre au 20 décembre, du 5 au 17 janvier, du 12 au 21 mars, du 2 juillet au 29 août.

Contacts : tél. 04 366 56 07, courriel emicha@ulg.ac.be



ULG

AQUAPÔLE

Les concepteurs de l'émission "Planète Nature" ont choisi l'Aquapôle de l'ULg pour enregistrer le troisième volet des émissions diffusées en prime time sur La Une Télévision de la RTBF. Sous le titre "Avec ou sans eau", l'émission décline en deux heures une multitude de sujets liés à l'eau, aux enjeux de sa qualité, de sa disponibilité et de sa préservation. De nombreux invités ont pris la parole : le ministre wallon de l'environnement Benoît Lutgen, les Prs Ricardo Petrella et Jean-Pascal van Ypersele, Jean-Denis Lejeune ainsi que de nombreux spécialistes du monde associatif et académique dont les Prs Alain Dassargues et Michel Pirotton, Jean-François Delliège et Sébastien Epicum pour l'ULg. L'émission, présentée par Sébastien Nollevaux et Gwénaëlle de Kegelée, enchaîne séquences documentaires, débats en plateau et démonstrations pratiques et ludiques. Elle a été diffusée le dimanche 30 novembre à 20h20 sur La Une Télévision de la RTBF.

SIXTIES

Chercheur au Centre d'histoire des sciences et des techniques, Pierre Frankignoulle lance un **site consacré à Liège dans les années 60**. Une exposition en ligne en quelque sorte, une invitation à redécouvrir l'architecture de cette époque dans la Cité ardente. Jubilaire. Site <http://homme-et-ville.net/>

CEMUL

Le saviez-vous ? Un cycliste qui utilise son vélo tous les jours pour venir au travail et dont le domicile est situé au moins à 5 km du bureau **peut toucher une indemnité de 330 euros par an**. Cette info et bien d'autres se trouvent sur le nouveau site de la Commission d'études et de gestion de la mobilité et de l'urbanisme de l'ULg (Cemul) : www.cemul.ulg.ac.be.

CIRQUE

Le département de médecine générale de l'ULg est engagé depuis 2005 dans un projet de coopération avec le service de santé de Ho Chi Minh Ville au Vietnam, le Centre universitaire de formation et l'université des Sciences médicales. Pour la troisième année consécutive, l'Européen Circus de Stefan Agnessen lui réserve une soirée spéciale : les bénéfices de la pré-vente des places, assurée par le département de médecine générale, seront intégralement versés au profit du projet "Médecine générale au Vietnam".

Le samedi 27 décembre à 20h, parc d'Avroy, 4000 Liège. 20 euros la place, 15 pour les enfants de moins de 12 ans.

Contacts : tél. 04.366.42.76/78, courriels genevieve.colinet@ulg.ac.be et d.giet@ulg.ac.be

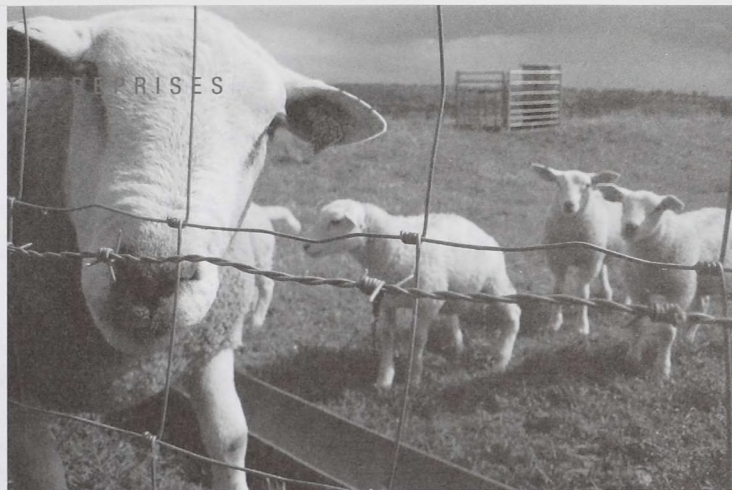
PARIS

L'Amicale du personnel organise un **week-end à Disneyland Resort Paris** les 4 et 5 avril prochains, juste avant les vacances de Pâques.

Contacts : tél. 04.366.53.23, courriel m.guadagnano@ulg.ac.be

DÈCÈS

Nous apprenons avec un vif regret le décès survenu le 5 novembre de **Pierre Simon**, maître préparateur technicien au service du Pr Calémbert en géologie ; celui de **Marie-Claude Lemoine-Bourgoignie**, 1^{er} conseiller aux services administratifs généraux, survenu le 6 novembre ; celui, survenu le 17 novembre, de **Gabriel Hamoir**, professeur ordinaire honoraire de la faculté des Sciences. Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.



Collette Enckhoff

La spin-off développe des médicaments destinés au traitement des affections virales chez les animaux

Okapi Sciences

Une spin-off de la KUL et de l'ULg

Ce n'est pas souvent que notre *Alma mater* voit naître dans son giron une spin-off qui, à force de persuasion auprès d'une kyrielle d'investisseurs, peut aujourd'hui s'enorgueillir d'un capital de départ de 8 500 000 euros. Une première levée de capitaux qui vient de propulser Okapi Sciences dans la cour des sociétés biopharmaceutiques belges, où elle sera la première à développer des médicaments antiviraux destinés à des applications vétérinaires.

Antiviraux pour animaux

Créée à l'initiative de la KULeuven avec le soutien de l'ULg et de l'OICB de l'Académie des sciences de Prague, cette spin-off est le fruit d'une collaboration inédite entre les universités louvaniste et liégeoise. Emmenée par l'ex-corporate officer d'Avantium Technologies, Erwin Blomsma, ici à la tête d'un *board* dont la jeune entreprise n'a pas à rougir, Okapi Sciences élaborera une gamme de médicaments destinés au traitement

et à la prévention d'affections virales. Pour l'heure, il n'existe pas de moyens antiviraux à même de combattre ces affections dévastatrices, tant chez les animaux de compagnie que d'élevage. C'est dire si, en s'immergeant dans un marché d'ores et déjà considérable, Okapi Sciences a un rôle majeur à jouer dans la sphère où gravitent ces maladies qu'Eric Feller, attaché à l'Interface Entreprises-Université, n'hésite pas à qualifier de « commercialement très intéressantes ».

« Les membres de l'Interface ont travaillé conjointement avec leurs homologues de la KULeuven Research & Développement pour valoriser la propriété intellectuelle dégagée des travaux menés par le Pr Alain Vanderplasschen et le Dr Bérénice Costes dans le laboratoire d'immunologie et vaccinologie en faculté de Médecine vétérinaire », fait remarquer Eric Feller, non sans une pointe de fierté. Et de poursuivre, en nimbant ses paroles d'un voile de mystère : « Cependant, pour

des raisons commerciales évidentes, je ne peux strictement rien vous confier au sujet de l'application spécifique de ces découvertes. L'antiviral mis au point, qui touche à un *herpèsvirus*, aura en tout cas une importance certaine à l'échelle internationale. » Les résultats issus de cette nouvelle collaboration KUL-ULg seront exploités par la nouvelle spin-off, à laquelle participe directement l'université de Liège (via son fonds de capital à risque, Spinventure, fruit de la collaboration entre Gesval et le groupe Meusinvest). Elle espère voir la jeune entreprise dégager une plus-value à moyen terme.

Phase pilote

Toutefois, l'implication de l'ULg ne se bornera pas à cette prise de participation, puisque la phase clinique de son énigmatique traitement-phare se déroulera à Liège dans le laboratoire d'immunologie/vaccinologie du Pr Vanderplasschen. « Il paraissait naturel que les effets de l'antivi-

ral soient testés chez nous, dès lors que notre laboratoire possède, à l'inverse de son pendant flamand, le know-how et l'infrastructure nécessaires à cette phase pilote », observe Eric Feller. Des locaux spécifiques seront consacrés au projet, lesquels répondront en même temps aux besoins annexes de la faculté de Médecine vétérinaire. « Le laboratoire d'Alain Vanderplasschen est déjà une référence internationale en matière d'*herpèsvirus animaux* ; son implication dans Okapi confirmera son savoir-faire dans le domaine appliqué », conclut Eric Feller. Quant au Pr Vanderplasschen, il observait pour la première fois la naissance d'une spin-off et se félicitait avant tout de « la richesse des contacts renforcés avec les collaborateurs néerlandophones ».

Patrick Camal

Contacts : Interface ULg, tél. 04.349.85.28

Droits de l'homme

Antoine Garapon invité de la chaire David-Constant

Magistrat, Antoine Garapon est surtout connu à présent comme secrétaire général de l'Institut des Hautes Etudes sur la justice à Paris (créé sous son impulsion en 1991), auteur de nombreux ouvrages scientifiques, directeur de la collection « Le Bien commun » aux éditions Michalon et responsable, sur France Culture, d'une émission portant le même nom. Dans ses différentes fonctions, il décline ses talents d'historien, de philosophe et d'anthropologue du droit pour éclairer d'un jour nouveau des thématiques liées essentiellement à la notion de culture judiciaire, d'un côté à l'autre de l'Atlantique.

corollaire indispensable, le droit ? Et comment, dans ce contexte international, "exporter" les droits de l'homme en même temps que le savoir-faire économique ? » Si les relations économiques sont essentielles aujourd'hui entre Etats, l'objectif des démocraties est également de défendre les droits de l'homme. Force est de constater, d'une part, que la raison économique ne s'embarrasse pas toujours de considérations morales et, d'autre part, que les hommes politiques, affirmant leur attachement aux valeurs démocratiques, cherchent aussi à assurer aux entreprises de plantureux bénéfices...

Dans le cadre de la chaire David-Constant, la faculté de Droit de l'ULg a invité cette importante personnalité de la réflexion juridique à rencontrer les étudiants en droit de masters au cours de six séminaires de recherche et à donner deux conférences. La seconde de ces conférences, qui clôturera cet enseignement à Liège, aura lieu le vendredi 19 décembre prochain et a pour titre « Entreprise et droits de l'homme sont-ils des ennemis irréconciliables ? »

Européens et Américains apportent des réponses souvent différentes à ces questions. Le mérite d'Antoine Garapon est non seulement de révéler ces divergences, mais surtout de les analyser à la lumière des traditions historique et culturelle qui sous-tendent l'ensemble de l'arsenal juridique.

Pa.J.

« Entreprise et droits de l'homme sont-ils des ennemis irréconciliables ? »

vendredi 19 décembre, à 13h, amphithéâtre Durckheim, faculté de Droit (bât. B31) au Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.31.57, courriel catherine.fett@ulg.ac.be, ou tél. 04.366.46.86, courriel Nicolas.Thirion@ulg.ac.be

« Le titre est un peu provocateur, admet Nicolas Thirion, chargé de cours à la faculté de Droit et président de la commission David-Constant, mais il résume certaines préoccupations de l'orateur. Celui-ci constate en effet que la mondialisation de l'économie est chose faite mais que, par contre, le droit reste régional et même principalement national. Comment dès lors faire coïncider la mondialisation des échanges avec son

Créativité

Thomas Froehlicher prend les rênes de HEC-ULg

C'est avec un franc sourire que Thomas Froehlicher nous accueille dans son bureau situé près du Jardin botanique. Tandis qu'étudiants et professeurs espèrent la fin toute proche des travaux de voirie, le prochain directeur général de HEC-ULg, d'origine strasbourgeoise et nancéen d'adoption, prend ses marques dans le beau bâtiment de la rue Louvrex à Liège.

Les deux co-directeurs actuels, Yves Crama et Marc Dubru (dont les mandats arrivent à échéance), ont en effet invité le nouvel élu – recruté pour la première fois en Communauté française selon un appel international – à se familiariser avec l'Ecole de gestion, ses membres et ses étudiants, et à prendre connaissance des dossiers en cours avant la passation de pouvoirs qui aura lieu officiellement le 1^{er} janvier 2009.

Le nouvel arrivant est peu connu à Liège et pour cause : il a fait toute sa carrière entre Strasbourg et Nancy. Depuis plus de 15 ans, ce licencié en sociologie, docteur en sciences de gestion et professeur agrégé des universités, exerce des responsabilités dans différents établissements supérieurs. Spécialiste du management des alliances stratégiques, des clusters et des nouvelles gouvernances de l'innovation, Thomas Froehlicher est devenu directeur général de l'ICN Business School en 2002. Lorsqu'il la quitte cinq ans plus tard, la Grande Ecole de management de Lorraine rattachée à l'université de Nancy a obtenu l'accréditation européenne «Equis».

Son passage en 2007 comme délégué général de l'alliance Artem-Nancy lui a forgé le goût des regards croisés. Pour répondre à un monde de plus en plus complexe où savoir créer, produire, gérer et vendre forment les bases de la compétitivité des entreprises, trois institutions – l'Ecole des Mines, ICN et l'Ecole nationale supérieure d'art – ont décloisonné leurs enseignements et



leurs recherches en lien étroit avec les entreprises. L'objectif étant d'amener les futurs ingénieurs, cadres, commerciaux et créateurs à travailler ensemble, Thomas Froehlicher a œuvré à la constitution d'un nouveau campus Artem au cœur de la ville à l'horizon 2011.

Mais c'est à la gestion que Thomas Froehlicher souhaite revenir aujourd'hui. Le profil de HEC-ULg lui plaît. Il apprécie son éventail de formations (bacheliers, masters, doctorats, formations continues) et se félicite, notamment, de l'importance de la dimension sociétale dans le développement des organisations, originalité majeure pour une Business School. Inspiré par ses diverses responsabilités, le nouveau directeur a l'ambition de valoriser la créativité au sein de l'Ecole et de susciter les vocations de chercheurs. L'excellence européenne est à ce prix.

Pa.J.

Saint-Nicolas et ses médailles

Les ordres estudiantins rencontrent un succès discret

Pour peu que l'on puisse débusquer quelque singularité dans les traditionnels oripeaux fangeux des fantassins du folklore estudiantin liégeois, il est possible de remarquer les médailles d'une petite dizaine de centimètres de diamètre qui pendent fièrement au cou de certains initiés. L'une en forme de baignoire, l'autre en soleil ou parfois plus originale.

Si l'on associe sans peine aux comités de baptême les penne (casquettes à longue visière) et les toges équipant les tabliers blancs qui s'agglomèrent en ville lors des festivités de la Saint-Nicolas, la catégorie un peu plus secrète des ordres estudiantins ne bénéficie pas d'une reconnaissance aussi immédiate. Cet univers un rien suranné, et plutôt "macho", se veut le refuge d'une certaine idée de la réunion joyeuse d'étudiants où les chants, la camaraderie et les saillies (verbales) tiennent une plus haute importance que la bière. Même si cette dernière reste le produit dopant de tout gouaillier qui se respecte. « Un ordre, c'est un groupement d'étudiants et d'anciens étudiants pour qui la guindaille est autre chose que de s'adonner à des libations, résume Xavier Huppertz, actuel président de l'Agel et chevalier de l'Ordre du Toré. Et, bien que ses membres se situent généralement dans la mouvance des comités de baptême, il n'est pas nécessaire d'être baptisé pour en faire partie. » Cet esprit d'ouverture se prolonge également à travers le décloisonnement entre les Facultés qui y règne, cadrant avec l'esprit universitaire qui prône l'échange des sciences et des savoirs.

De la décoration aux grades

Entre l'anecdotique ordre de la Barrière Nadar, celui d'Helios (Philo et Lettres), de la Grande Burette (Chimistes), du Grand Séminaire, du Gland d'Hippocrate ou celui de la Questure Raymaldienne (branché héraldique), Le Toré est le plus représentatif, parmi la dizaine d'ordres liégeois brassant plus ou moins 300 étudiants cumulards. Né de l'Union royale des étudiants catholiques lors de son déménagement rue Léon Mignon, Le Toré est animé par une centaine de membres qui se réunissent selon un rythme mensuel en Coronas, des assemblées où les membres se disposent en "U" et où l'un des participants se place au centre. Le petit veinard peut alors déclamer un texte de sa propre composition en prose, en chant ou en poème pour dire un coup de gueule, une conviction politique ou un sentiment amoureux. On y boit, mais le principe universel "bitu (ivre) mais digne" prévaut dans cet aréopage qui se décline aussi selon des grades.

Car si l'ordre revendique 1921 comme date de création (plus tard, selon certains historiens), son fonctionnement a évolué au fil des décennies et après le cap des grandes remises en cause de 1968 qui provoqueront la mise au frigo de bon nombre de traditions estudiantines. « Avant, il ne s'agissait que de décorations décernées à des personnalités du folklore. C'est à partir de sa renaissance dans les années 80 que Le Toré a commencé à devenir, sous l'impulsion de Michel Franckson, un organe de guindaille en tant que tel et qu'il s'est structuré en constitutions



Penne et tablier blanc : deux attributs du folklore estudiantin liégeois

et règlements avec des grades tels que Ecuyer, Chevalier, Haut-Officier et Grand-Maître. Sa cape de cérémonie blanche, liserée de noir, comporte une croix pattée noire et un écusson aux armes de Liège. L'ordre est aussi doté de plusieurs médailles en forme de croix de Malte. » Pour y entrer, la personne parrainée doit passer une sorte de baptême assorti d'une épreuve secrète.

Passé ce rappel historique, Michel Peters, ancien président et membre éminent de divers organes représentatifs estudiantins, souligne la singularité de l'ordre de Tchanchtès (fondé en 1949 et recréé en 1997, dont il est membre) qui colle davantage avec l'esprit originel. Celui-ci ne recèle en effet qu'un seul grade et ne se réunit qu'une fois par an devant la statue de Tchanchtès en Outremeuse. Il a pour seule vocation de distinguer, le jour du cortège de la Saint-Toré, des personnalités qui ont œuvré à la pérennisation de l'esprit estudiantin. Nettement moins discriminatoire que ses homologues, cette assemblée est également la seule à avoir adoubé femmes et policiers, toujours au nom de l'Agel qui décerne les statuettes de Tchanchtès.

Calotte liégeoise

Reste une originalité, venant de certains sectateurs des ordres, qui aura peut-être perturbé l'un ou l'autre étudiant éméché lors des festivités sous chapiteau qui se sont déroulées, cette année... un dimanche. Alléguant qu'il s'agissait du jour de repos hebdomadaire de maints commerçants, et qu'une guindaille le soir du

jour du Seigneur perturberait moins le ramassage des poubelles, le bourgmestre de Liège avait obtenu cette concession. « Mais pas question que cela s'applique le jour de la Saint-Toré, qui reste l'événement emblématique et dont on fête les 60 ans cette année », rassure le président de l'Agel.

Contrairement aux idées reçues, la penne n'est pas le seul attribut officiel des étudiants de notre Alma mater. Adoptant le couvre-chef traditionnel des campus de l'UCL, certains membres des ordres liégeois se voient également délivrer une calotte liégeoise par le cercle l'Émeraude, qui chapeaute sur cet aspect les ordres du Toré et du Grand Séminaire. Ces cercles englobants, à l'instar de l'ordre de François Villon et de l'ordre du Ménestrel, permettent les rencontres entre amoureux du folklore de toutes les universités du pays, et au-delà. « C'est notamment via ces structures que Liège se rend chaque année à la fête de la faluche, du nom du béret traditionnel des étudiants », relève Michel Peters. Parce que même si certains ignorants se risquent encore à crier "A bas la calotte !", le folklore dépasse heureusement la simple guerre de couvre-chefs.

Fabrice Terlonge



Saint-Nicolas

Comme on pouvait s'y attendre, l'année des changements n'aura pas porté chance à la fête organisée, dimanche, sous le chapiteau implanté par l'Agel au Val-Benoît. 1800 personnes, soit à peine la moitié des effectifs potentiels, étaient présents. « L'obligation de reculer la fête au dimanche et la hausse de 3 euros du tarif forfaitaire à l'entrée ne sont peut-être pas étrangers à ce manque de succès », soulignait un étudiant-responsable à l'heure où les policiers débarquaient pour les premières plaintes de tapage nocturne.

Entre autres changements sous la grande tente, l'Agel avait passé contrat avec un autre brasseur de bière (une étoile a remplacé le taureau) et recouvert le sol d'un vague foin boueux, à la place du traditionnel plancher. L'odeur piquante, nettement plus persistante que d'accoutumée, ajoutait encore au climat étrange nimbé d'une lumière plus faible que d'accoutumée. Heureusement, cette soirée à la ferme n'a pas bridé l'ardeur des étudiants de tout poil qui ont défilé le lundi : 2200 participants, selon la police ! La fête aura donc investi le centre-ville, puisque les deux soirées auront aussi permis au Carré de remplir ses artères, jusqu'au petit matin.

F.T.

Parents d'étudiant

Ensemble vers de nouveaux horizons

Mieux aider les adolescents à choisir leur orientation, les accompagner durant toutes leurs études et bien préparer leur avenir professionnel constitue une préoccupation majeure chez les parents. Pour répondre à leurs questions, voire à leur inquiétude, le Service orientation universitaire de l'ULg (AEE) organise une conférence-débat à destination des parents de futurs étudiants, au cours de laquelle des professionnels présenteront l'université de Liège et les ressources qu'elle met à la disposition des étudiants. Cette rencontre est organisée dans différents lieux :

- au Sart-Tilman, le vendredi 9 janvier, de 19 à 21 aux amphithéâtres de l'Europe (amphithéâtre 204, bât. B4), Sart Tilman
- à Verviers, le mardi 13 janvier, de 19 à 21h au Grand Théâtre de Verviers (Foyer), rue Xhavée 61, 4800 Verviers
- à Liège : le vendredi 23 janvier, de 19 à 21h à la salle académique (bât. A1), place du 20-Août 7, 4000 Liège
- à Arlon : le samedi 7 février, de 9h30 à 11h30 au Campus de l'ULg, avenue de Longwy 185, 6700 Arlon.

Contacts : tél. 04.366.23.89, courriel S.Wuldart@ulg.ac.be, site www.ulg.ac.be/sou/parents

Ondes de choc

L'éclatement de la bulle financière aux Etats-Unis a provoqué le chaos : notre économie accuse le coup.
Regards croisés des Prs Bernard Thiry (directeur général d'Ethias) et Bernard Surlemont (entrepreneuriat) sur une crise qui prend corps.

Le 15^e jour du mois : Après la crise financière, la crise économique...

Bernard Thiry : Effectivement. Mais heureusement pour le secteur des assurances, les retombées immédiates de la crise financière sont moins sévères que dans le secteur bancaire ! Globalement, les sociétés d'assurances ont moins de problèmes de liquidité. Mais les marchés boursiers étant à la baisse, les compagnies d'assurances sont confrontées à la chute des valeurs des actions... comme tout le monde. Cependant, elles n'ont pas un besoin urgent de vendre ces actions, autrement dit cette "perte de revenus" est pour l'instant virtuelle.



Bernard Thiry

Le secteur des assurances subira néanmoins le contrecoup de la crise économique : lorsque les entreprises vont moins bien, lorsqu'elles déposent le bilan le cas échéant, cela engendre un climat d'incertitude et une baisse de la consommation globale, dont les assurances subiront aussi les conséquences néfastes. Or les perspectives sont négatives dans plusieurs domaines. Les signaux sont passés au rouge dans le secteur de la sidérurgie et de l'automobile, mais la grande et la petite distribution souffrent aussi. Et l'onde de choc est mondiale. A mon avis, la récession sera dure, sévère, mais de courte durée. Notre système économique, malgré les perturbations actuelles, est résistant.

Le 15^e jour : Voyez-vous tout de même quelques raisons d'espérer ?

B.T. : C'est une question de confiance. Vous savez, tout part de là. Au mois d'août dernier, le gouvernement américain a sauvé trois institutions financières mais a laissé tomber la banque Lehman&Brothers. Pour quelle raison ? Je ne sais pas. Cette banque était l'une des plus grosses banques d'affaires et sa faillite a provoqué l'effroi parmi les autres banques qui ont dès lors cessé de se prêter de l'argent entre elles. Le système s'est grippé. En outre, la presse a joué un rôle majeur, très anxiogène pour les lecteurs et

téléspectateurs. On peut dire que la panique a gagné la population au fur et à mesure des gros titres dans les journaux.

En Belgique, personne ne pouvait imaginer que les banques Fortis et Dexia pourraient connaître de gros problèmes. Mais les gens ont cru qu'ils allaient perdre l'argent mis sur leurs comptes. D'où la réaction – très positive – du gouvernement qui, dans un souci de calmer les inquiétudes, a décidé de garantir les avoirs bancaires jusqu'à une hauteur de 100 000 euros par client en cas de faillite de la banque. Comme il y a vraiment très peu de risques que cela se produise, cette garantie est un peu "gratuite", mais elle a eu l'influence escomptée : les mouvements de panique se sont raréfiés, puis ont disparu. Nous avons connu une petite crise de ce type chez Ethias : plusieurs personnes cédant à la panique ont voulu retirer leur épargne placée sur des comptes "First", mais tout est rentré dans l'ordre à présent.

En Belgique, je pense que le pire de la crise financière est derrière nous. Lorsque les gens retrouveront confiance dans leur avenir, ils recommenceront à consommer et relanceront ainsi la machine économique.

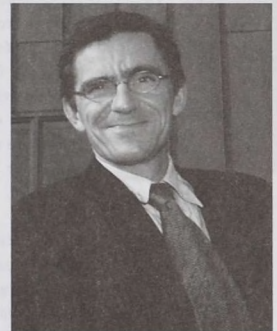
Le 15^e jour du mois : Après la crise financière, la crise économique...

Bernard Surlemont : L'énorme crise financière que nous venons de connaître a déjà un impact sur la vie économique aux Etats-Unis et en Europe. Les derniers indicateurs conjoncturels ne laissent plus beaucoup de doute : le monde industriel est entré en récession. Les principaux acteurs économiques – ménages et entreprises – sont très inquiets : la consommation se grippe, les investissements sont gelés. L'activité économique wallonne, comme les autres, devrait ralentir dans les prochains mois : l'Union wallonne des entreprises pense que la crise actuelle pèsera sur le dernier trimestre 2008 au point de ramener la croissance à 1,6% (contre 2,5% en 2007). Pour 2009, le PIB wallon devrait afficher un recul de 0,4%.

Nos entreprises connaissent d'ores et déjà des difficultés pour financer leurs projets. D'une part, parce que les banques – qui ont elles-mêmes du mal à trouver de l'argent – durcissent les conditions d'octroi de crédit et, d'autre part, parce que celui-ci est plus cher et sera plus encore demain. Certains secteurs sont déjà touchés de plein fouet : la sidérurgie, la construction, le tourisme, l'immobilier et, plus vivement peut-être, l'automobile. Aux Etats-Unis, General Motors qui emploie plus de 250 000 personnes est au bord de la faillite ; au Japon, les grandes marques licencient ; en Europe, les constructeurs multiplient les suppressions de postes et les suspensions de production dans les usines. L'industrie du luxe n'est pas épargnée non plus. Et pour les créateurs d'entreprise, la situation n'est guère plus aisée dans la mesure où ils ont de facto plus de peine à trouver une banque pour les épauler.

Le 15^e jour : Voyez-vous tout de même quelques raisons d'espérer ?

B.S. : Comme dans toute crise, dans toute situation de déséquilibre, il y a certainement des opportunités que les entrepreneurs doivent et



Bernard Surlemont

vont saisir afin de répondre aux préoccupations du moment. Après le coup de tonnerre du 11 septembre 2001, on a vu naître de nouveaux services et apparaître des produits inconnus. Ce sera certainement le cas aussi en 2008-2009, à l'image de Romain Zaleski, milliardaire français d'origine polonaise, qui vient de créer avec une équipe une nouvelle banque en Pologne (Alior Bank) avec l'argument choc qu'ils n'ont aucun actif douteux et qu'ils ont pour politique de ne pas investir dans des produits financiers trop "exotiques". Autre chose : notre monnaie s'étant un peu "réplée", cela dopera nos exportations car les prix libellés en euros seront moins chers à l'extérieur des frontières de l'Union. Par ailleurs, le prix du baril de pétrole diminue de façon significative...

Fondamentalement, cette crise va engendrer, à mon avis, un changement majeur – grandement souhaitable – en matière d'éthique des affaires. On s'est aperçu (à nouveau) que la faillite d'une banque est possible ! La crise que nous venons de subir a clairement montré un déficit de contrôle des sphères financières, une erreur que la Commission européenne et la présidence française de l'Union ont décidé de corriger.

Propos recueillis par Patricia Janssens



BB=X=Y

Les trois générations des baby-boomers (nés entre 1949 et 1963), des X (1964-1979) et des Y (1979-1994) ont-elles la même image du monde de l'entreprise et du rapport au monde du travail ? Au terme d'une étude réalisée par le Pr François Pichault et Mathieu Playeurs de HEC-ULg, en collaboration avec la VUB, HEC Consulting Group et Berenschot Belgium, les chercheurs concluent que les regards, finalement, se rejoignent largement, quelles que soient les générations, démentant les a priori du genre "les jeunes n'ont pas les mêmes valeurs que nous". Il n'y a en fait, à travers les points traités, pas de différence significative entre les générations. (...) L'enquête montre également que les générations sont assez matures dans leur autoanalyse et qu'elles veulent être des acteurs. Aux entreprises de leur donner l'occasion de se réaliser, souligne le Pr François Pichault (La Libre Economie, 22/11).

Plus super, l'hyper

Démodés les hypermarchés ? En France, le groupe Carrefour va réduire la superficie de ses plus grands magasins (9200 m² en moyenne). L'hypermarché est en fin de cycle. Il ne colle plus à la demande des clients, confirme Bernadette Mérenne, professeur de géographie économique (Sud Presse, 18/11). Il est concurrencé de toutes parts : par les hard discounters sur l'alimentaire, par les grandes surfaces spécialisées en "non-food" comme le sport, le bricolage, le vestimentaire (...), poursuit-elle. Les ménages sont plus petits, veulent acheter moins ou mieux contrôler leurs dépenses (...) réduire leurs déplacements, d'où le regain d'intérêt des supérettes de proximité. Et le vieillissement de la population ne "colle" plus à l'hyper, plutôt axé famille avec enfants. Alors, définitivement dépassé l'hyper ? Non, mais conclut Bernadette Mérenne, il doit repenser toute sa logique commerciale. Il ne peut plus être l'omnigénéraliste. On constate d'ailleurs qu'il se reconcentre sur son métier de base : l'alimentaire.

RDC : la Belgique compte encore

Les relations du ministre belge des Affaires étrangères avec le Congo restent mauvaises, mais qu'en est-il du rôle que pourrait jouer la Belgique dans la résolution du conflit dans l'est de la RDC ? Pour Bob Kabamba, chargé de cours en science politique et spécialiste de l'Afrique des Grands Lacs (voir carte blanche page 2), la Belgique conserve un pouvoir d'influence important, notamment pour le déploiement d'une force européenne à l'Est. La Belgique a réussi une première expérience avec le "brassage" mis en œuvre dans le cadre de la réforme des Forces armées. L'armée belge pourrait aider à former les hommes de Nkunda susceptibles d'intégrer l'armée régulière. Au niveau du conseil de sécurité, enfin, la Belgique a une voix qui pèse beaucoup. Lorsque l'on parle du Congo, la voix de la Belgique est deux fois mieux entendue que toutes les autres. (Vers l'Avenir, 20/11).

D.M.

3 questions à Gustave Moonen

Non, le *numerus clausus* n'est pas mort

Gustave Moonen est le doyen de la faculté de Médecine de l'ULg.

En 1987, le gouvernement fédéral – sur les conseils des organisations professionnelles et syndicats des médecins – a décidé de limiter l'accès à la profession médicale. Depuis lors, un arrêté royal fixe le nombre de candidats qui ont annuellement accès à la formation de médecin généraliste et de médecin spécialiste en Belgique, dont les soins seront remboursés par l'Inami. C'est ce que l'on appelle un *numerus clausus*.

Afin de faire correspondre au mieux le nombre de diplômés au nombre d'attestations fixé par le gouvernement fédéral, la Communauté flamande a organisé un examen d'entrée en faculté de Médecine. La Communauté française, depuis 2006, a instauré un concours à l'issue de la première année*. Mais manifestement, après les développements rocambolesques de cet été, cette solution a atteint ses limites. Quelle est la situation actuelle ?

Le 15^e jour du mois : Un décret datant du 31 octobre suspend le concours en faculté de Médecine. Pour quelles raisons ?

Gustave Moonen : Dès l'origine, je tiens à dire que l'instauration du concours a soulevé beaucoup de réticences de la part des professeurs. Par ailleurs, les dispositions légales réglant sa mise en place ont varié au cours du temps, ce qui a suscité à plusieurs reprises l'ire des doyens de Médecine. Mais revenons sur les dernières décisions : en 2004, la ministre Marie-Dominique Simonet décide que le concours serait organisé après la première année d'études et que les crédits obtenus par les étudiants malchanceux de 1^{er} bachelier en médecine pourraient être valorisés dans une autre filière, scientifique ou (para)médicale.

Mais si les Français ont la culture des concours, nous ne l'avons pas. Et les étudiants qui ont réussi leur année mais pas le concours – ceux que l'on a baptisés les «reçus-collés» – n'ont eu de cesse de porter l'affaire en justice. Avec des résultats parfois opposés, sinon incohérents ! En 2007, un étudiant a déposé un recours devant le Tribunal civil. Il a été débouté, la juge estimant que l'ULg en l'occurrence avait respecté les termes de la loi. Quelques mois plus tard, un recours est introduit par des étudiants devant le Conseil d'Etat et aussi devant le Tribunal civil, qui leur donnent tous deux gain de cause !

Parallèlement à cet imbroglio judiciaire, des présidents de partis se sont, en juin dernier, émus du sort des «reçus-collés». Et ce à ma grande surprise, avouerai-je, dans la mesure où la situation perdurait depuis trois ans, comme une compassion à retardement... Un nouveau décret paraît en juillet dernier ; il augmente de 200 unités, en principe réparties à part égale en 2007-2008 et 2008-2009, le nombre d'étudiants admis au concours en Communauté française, tout en autorisant les universités à prélever, à raison de 15% maximum, des attestations du quota 2008-2009. Conformément à la clef de répartition fixée entre les universités, 22 étudiants supplémentaires sont alors admis en 2^e année à l'ULg. La même disposition était prévue pour 2009 également. Las ! Le Conseil d'Etat a imposé à l'ULg de prélever immédiatement 16 attestations au profit des étudiants de 2008 et donc au détriment de ceux de 2009. Tout cela a généré un tel tollé (prenant souvent la forme de recours devant diverses juridictions) que la ministre a dû



se résoudre à publier un décret suspendant pendant deux ans le concours organisé dans les facultés de Médecine et accordant aux «reçus-collés» des années antérieures (délivrés en 2006, 2007 et 2008) une admission en 2^e année de bachelier. Le résultat ? 185 étudiants sont inscrits actuellement en 2^e bachelier à l'ULg, soit le double de l'année précédente.

Le 15^e jour : Une décision qui ne règle pas le problème de la sélection en fin de cursus...

G.M. : Dans un premier temps, ce décret apaise les craintes des étudiants. Mais ne nous leurrons pas, si le concours paraît mal en point, le *numerus clausus* n'est pas mort pour autant. C'est la raison pour laquelle les doyens des facultés de Médecine défendent l'idée d'établir – à l'instar des universités du nord du pays – un «simple» examen d'entrée. L'épreuve, organisée au niveau communautaire, porterait sur des connaissances scientifiques de base et également sur des aptitudes au raisonnement scientifique. Je suis certain que cela amènerait une plus grande sérénité dans les amphithéâtres. Certes, l'adéquation diplômés/attestations ne serait pas garantie de façon absolue mais si l'on regarde l'expérience flamande, le nombre de «surnuméraires» n'est pas plus élevé chez eux que chez nous. Par ailleurs, il semble que le gouvernement fédéral assouplisse un peu ses règles : la ministre Laurette Onckelinx a publié un arrêté qui élargit le nombre d'attestations octroyées par l'Inami jusqu'en 2018. Elles passent progressivement de 757 en 2008 à 1230 de 2015 à 2018. Mais les calculs n'ont évidemment pas tenu compte des réussites – nombreuses – de cette année.

Dans tout ce chaos administratif, j'ai fait remarquer il y a peu – et le recteur Bernard Rentier me soutenait – que les décisions ministérielles se prenaient sans s'inquiéter de la capa-

cité des universités à former les candidats médecins. Certes, les cours *ex cathedra* se dispensent aussi bien devant 100 ou 200 personnes, mais l'organisation des démonstrations et des stages cliniques pose problème. Plus il y a d'étudiants, plus il faudrait multiplier les tuteurs, car l'expérience clinique est essentielle pour les candidats médecins.

Le 15^e jour : Comment voyez-vous l'avenir proche ?

G.M. : Je pense que nous ne ferons pas l'impasse sur des questions de fond. Quelle médecine voulons-nous en Belgique dans la société de demain ? Le revenu des médecins doit-il être un critère déterminant pour notre politique de santé publique ? Voulons-nous garder une dimension humaine à la relation entre le praticien et le patient ? Pouvons-nous, moralement, décider de limiter le nombre de médecins alors qu'il en manque chez nous et, surtout, dans le monde ? C'est de la sphère politique – celle qui gère la cité – que l'on attend les réponses. Pour l'instant, comme on vient de le voir cet été, les décisions politiques et judiciaires sont incohérentes, prises dans l'urgence et sans véritable projet. Et cela génère un malaise bien compréhensible parmi les étudiants, parmi les professeurs, mais aussi plus largement au sein des hôpitaux et de la population. A mon sens, il faut réunir au chevet de la médecine tous les acteurs concernés – gouvernement fédéral, gouvernement communautaire, universités, syndicats de médecins – afin de fixer des objectifs clairs et de déterminer une démarche cohérente pour les atteindre.

Propos recueillis par Patricia Janssens

* Détails sur le blog du Recteur : <http://recteur.intranet.ulg.ac.be/>

